

# le pays

magazine

Hommage  
Alban Bensa,  
la force de  
l'engagement

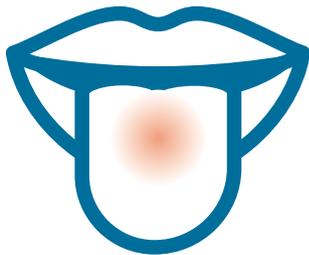
Tuo Cèmuhî  
Des initiatives  
en faveur  
de la forêt

Histoire  
de confinement





# LES SYMPTÔMES



Perte du goût



Perte de l'odorat



Fièvre  $\geq 38^{\circ}\text{C}$



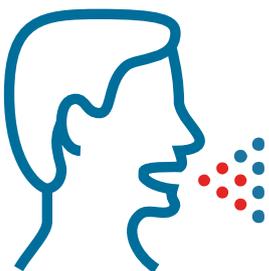
Fatigue



Douleurs musculaires  
ou articulaires



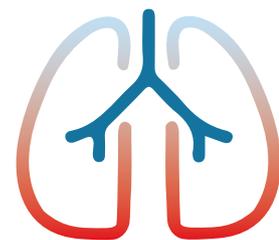
Nez qui coule



Toux



Maux de gorge



Difficultés  
respiratoires

**SI VOUS AVEZ CES SYMPTÔMES, PORTEZ UN MASQUE,  
ISOLEZ-VOUS ET CONTACTEZ VOTRE MÉDECIN TRAITANT  
NUMÉRO VERT D'INFORMATION : 05 02 02**



(© Coline Stagnitto)

# Sommaire

Le pays n°178 novembre 2021

> Le magazine Le Pays est disponible en kiosque à Nouméa et sur abonnement partout dans le monde !



> 04  
**Actualités**  
Les établissements scolaires rouvrent leurs portes



> 20  
**Portfolio**  
Histoire de confinement



> 06  
**Actualités**  
La campagne de vaccination se poursuit



> 24  
**Hommage**  
Alban Bensa : la force de l'engagement



> 12  
**Développement**  
Barrage : de nouvelles ressources en eau pour VKP



> 28  
**Environnement**  
Tuo cèmuhi : tous autour de la forêt

## Le pays n°178 novembre 2021

ISSN 1778-9389  
Publication mensuelle Province Nord  
Éditée par Cordyline.com Société d'édition  
114 rue Awé Sam - 98859 Koné  
**Directrice de la publication** : Sabine Jobert  
Tél. : 75.35.74

**Email** : lepays@canl.nc  
**Rédaction** : Sabine Jobert  
**Ont collaboré à cette édition** : Coline Stagnitto (portfolio), Solène Verda (forêts de Tuo Cèmuhi) ALK, Lyne Lamy (corrections).  
**Crédits photos** : Coline Stagnitto, Solène Verda,

famille Bensa, Sabine Jobert.  
**Photo de couverture** : Coline Stagnitto.  
**Maquette et mise en page** : CléoCréations - Poindimié  
**Impression** : Artypo

## Editorial

La troisième consultation pourra-t-elle se tenir le 12 décembre comme annoncé en dépit de la « non-participation » des indépendantistes ? La réponse reste aujourd'hui suspendue à la situation sanitaire si on s'en tient aux propos du ministre des Outre-mer Sébastien Lecornu.

On se souvient qu'au départ cette date a été choisie contre l'avis des partisans du oui qui s'en tenaient aux conclusions du dernier comité des signataires. Édouard Philippe alors Premier ministre avait déclaré « L'accord de Nouméa prévoit que, en cas de non au deuxième référendum, il est possible de tenir un troisième référendum dans les deux ans qui suivent le deuxième. Nous avons exclu que cette troisième consultation puisse être organisée entre le milieu du mois de septembre 2021 et la fin du mois d'août 2022. »

Les indépendantistes redoutaient qu'il y ait des interférences entre la campagne présidentielle et le scrutin calédonien comme cela a été le cas par le passé. L'évolution incertaine du contexte sanitaire à deux mois du référendum ne garantit pas non plus, du point de vue des indépendantistes, la sérénité des débats... Dans un autre registre, la stratégie de lutte contre le Covid ne cesse de faire débat. Faut-il maintenir l'obligation vaccinale ou non ? Le pass sanitaire est-il liberticide ? A Poindimié, une équipe soignante et un groupe de bénévoles, main dans la main, ont mené une action de proximité dans les tribus, opération qui a touché environ 700 personnes. Il s'agissait de venir informer la population, de leur expliquer les gestes barrière et de vacciner ceux qui le souhaitaient. Les photos prises par la photographe Coline Stagnitto, évoquent avec grâce cette aventure humaine.

La rédaction



Un élève par table, c'est l'aménagement prévu dans la salle de restauration. Les discussions sont moins aisées, le repas moins convivial. « Pour que le repas reste un bon moment, nous diffusons de la musique dans le réfectoire » indique le directeur Pascal Laborde.

## Retour au lycée en petit comité

Comme tous les établissements scolaires du second degré, le lycée Michel Rocard a pris des dispositions pour accueillir à nouveau ses élèves à partir du 12 octobre. La situation sanitaire contraint chacun à s'adapter rapidement aux situations nouvelles. « *Le personnel est mobilisé et très investi* » constate le directeur d'établissement, Pascal Laborde, qui a déjà eu l'expérience de la gestion d'une crise sanitaire en métropole. Le retour des élèves est progressif.

Sur les 950 élèves du lycée Michel Rocard de Pouembout, 180 étaient attendus le 12 octobre. Environ 120 se sont effectivement présentés. L'établissement a privilégié dans un premier temps la rentrée des classes « à examen » : les terminales, les étudiants de deuxième année de BTS et les élèves de deuxième année de CAP. Les élèves de classe de première bac pro agricole et de première année de CAP étaient conviés à revenir en cours le 18 octobre. En raison du confinement strict pendant le week-end qui a perturbé les transports scolaires, ils sont arrivés avec 24 heures de retard.

Le lycée Michel Rocard à Pouembout a la particularité de compter un très grand nombre d'internes, environ 500 élèves. L'établissement a donc

fait le choix de privilégier certaines classes, tout en poursuivant la continuité pédagogique pour les autres. « *Les familles sont inquiètes que leurs enfants deviennent des vecteurs de la maladie* » observe Pascal Laborde, le chef d'établissement.

### « Santé, sécurité et sérénité »

« *Santé, sécurité et sérénité* » c'est autour de ces trois objectifs que le retour au lycée a été préparé. « *Nous avons été bien épaulés par la DAFE (direction du service de l'État de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement), le vice-rectorat et la province Nord* » poursuit le directeur du lycée Michel Rocard. Des informations sont diffusées aux familles à travers le réseau FB. Morgane Carre-Falcoz,

chargée de mission insertion au lycée, répond à toutes les questions postées sur la page du lycée. Elle a également aidé les élèves de terminale à formuler leurs vœux sur Parcours sup, contactant par téléphone les élèves qui ne donnaient pas signe de vie. Le confinement est en effet arrivé au moment où il fallait saisir ses vœux.

L'annonce de l'annulation des examens de fin d'année au profit du contrôle continu a également amené l'équipe du lycée Michel Rocard à s'adapter en envisageant le retour d'autres classes afin de permettre aux élèves d'être évalués sur le plus de notes. « *On est obligés d'imaginer différents scénarii, de s'adapter en permanence.* »

Les représentants des parents d'élèves ont été associés à toutes les décisions.



Le lycée Michel Rocard, qui compte habituellement 950 élèves, a choisi de faire revenir les élèves petit à petit en commençant par les classes à examen. Ils étaient 120 la première semaine de la rentrée.



Chargée de mission insertion, Morgane Carre-Falcoz montre le marquage au sol mis en place devant le réfectoire pour faciliter le respect des règles de distanciation.

« *Ils sont très investis* » souligne Pascal Laborde. Un « *Comité hygiène et sécurité* » exceptionnel a été réuni.

« *Nous avons eu juste une semaine pour nous préparer.* »

### Un autotest chaque semaine

Les élèves doivent apporter leurs propres masques. En revanche, des « *auto-tests* » leur sont fournis. Les deux infirmières du lycée, Marie Da Silva et Florence Farrugia, mettent à disposition des élèves des boîtes de cinq auto-tests leur permettant de contrôler leur état de santé chez eux le week-end. Ils ne reviennent que si leur test est négatif.

Les deux professionnelles de santé sont aussi très investies. Elles invitent les élèves à venir faire part de toutes leurs inquiétudes. Un point écoute ponctuel a même été mis en place au sein de l'infirmierie, avec une psychologue.

Si des cas positifs étaient détectés, une équipe de quatre personnes comprenant les infirmières, une laborantine et une assistante d'éducation se mettraient en ordre de marche pour prévenir les « *cas contact* ». « *Ce sont des professionnels qui sont en relation avec tout le monde et peuvent s'adresser aussi bien aux enseignants qu'aux enfants* » souligne le directeur. La procédure veut qu'une classe soit fermée pour quatorze jours à partir de trois cas positifs. ■



Les deux infirmières de l'établissement, Marie Da Silva et Florence Farrugia sont très investies comme l'ensemble des équipes pour permettre un retour des élèves dans les meilleures conditions.

### Assurer la continuité pédagogique

Les familles peuvent désormais déposer les dossiers de la continuité pédagogique dans une bannette installée à l'entrée de l'établissement.

Pendant toute la période du confinement strict et pendant le confinement « *adapté* », les mairies et les compagnies de gendarmerie ont prêté main forte aux équipes du lycée Michel Rocard pour acheminer les devoirs et permettre à leurs élèves de rester en lien. Il s'agissait de rester dans une dynamique d'apprentissage. Garder la motivation après une longue période de confinement est une difficulté réelle. « *Surtout dans les voies professionnelles* » constate le directeur Pascal Laborde. Dans certaines classes de terminale « *pro* », aucun élève ne s'est présenté au retour du confinement.



La campagne de vaccination suit son cours. A la date du 22 octobre, 63,99% de la population présentait un schéma vaccinal complet. Une baisse du rythme de la vaccination est observée.

## Du confinement strict au confinement adapté

La crise sanitaire, avec des premiers cas autochtones début septembre en Nouvelle-Calédonie, a également marqué ce mois d'octobre. Décompte des cas positifs et des décès, polémiques autour de la vaccination et du pass sanitaire ont ponctué l'actualité quotidienne.

Les indépendantistes ont rappelé leur souhait que la troisième consultation soit organisée après la campagne présidentielle, en 2022. Une demande déjà exprimée par le passé, mais qui est aujourd'hui renforcée par la crise sanitaire et les deuils qui touchent toutes les familles.

**Vendredi 1<sup>er</sup> octobre :** le président du gouvernement Louis Mapou et le haut-commissaire Patrice Faure prennent la parole tour à tour lors du point presse. Ils annoncent le prolongement du confinement, confinement strict jusqu'au 10 octobre et confinement « adapté », si la situation le permet, jusqu'au 17 octobre. Trois critères seront alors pris en compte : le taux d'incidence qui mesure la circulation du virus. Il était de 1200 cas pour 100 000 habitants au pic de l'épidémie, il est redescendu à 588 cas pour 100 000 habitants. Le taux de vaccination est le deuxième critère avec 56,44% de la population totale qui a reçu une première dose et 36,34% avec un schéma vaccinal complet. Sera également prise en compte la saturation ou non des services hospitaliers.

Une réflexion est en cours autour de la mise en œuvre d'un pass sanitaire. « *Un outil qui pourra permettre l'accès à certains lieux aux personnes complètement vaccinées. Cela pourrait concerner par exemple l'accès aux restaurants, aux centres commerciaux, aux vols intérieurs* » détaille le président du gouvernement.

**Lundi 4 octobre :** le point presse du jour est consacré à la perspective de la réouverture des établissements scolaires qui doit débuter la semaine suivante, le 11 octobre. Le bilan sanitaire du jour fait état de 157 décès depuis le 6 septembre, de 8142 cas positifs et de 56 personnes en réanimation.

Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement en charge de l'enseignement qui anime le point presse avec le Vice-recteur Erick Roser, souligne l'importance de l'école dans son rôle social. Elle évoque une réouverture des collèges et des lycées après une journée de rentrée des enseignants. Et une rentrée le 18 octobre pour les maternelles et les primaires, avec le port du masque pour les enfants à partir de 6 ans.

La centaine de volontaires de la réserve sanitaire est arrivée arrivés dimanche soir et commence à travailler dans les sites où les volontaires ont été répartis.

Des auto-tests vont être distribués dans les familles pour que les enfants puissent être testés. L'idée est par exemple que chaque enfant puisse faire ce test « *facile à réaliser et*

*pas douloureux* » le dimanche soir.

**Mardi 5 octobre :** le vaccin Janssen, sans ARN Messenger, est désormais disponible en Nouvelle-Calédonie.

**Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer arrive en Nouvelle-Calédonie pour deux semaines.** A l'ordre du jour de ce déplacement : la préparation de la troisième consultation et la situation sanitaire.

**Lundi 11 octobre : le seuil des 200 décès liés au Covid a été franchi pendant le week-end.**

Des manifestations sont organisées pour protester contre la mise en place du **pass sanitaire, en vigueur en ce premier jour de « confinement adapté »**. Il permet notamment d'accéder dans les restaurants, de prendre les transports intérieurs aériens et maritimes, de se rendre dans une salle de sports commerciale ou chez le coiffeur.

Les commerces non essentiels rouvrent.

Les enseignants des collèges et lycées font une « *pré-rentree* » en attendant le retour des élèves le lendemain.

Durant le week-end, plusieurs vaccindromes ont permis la poursuite de la campagne de vaccination. A ce jour, 53,4% de la population vaccinable possède un schéma vaccinal complet.

Les marchés ont également rouvert.

Lors du point presse, Gilbert Tyuionon, membre du gouvernement, indique que les services médicaux de l'armée ont été sollicités pour venir en aide aux soignants du Médipôle. Ils prendront les patients en charge sur place avec l'installation de dix nouveaux lits de réanimation. Les malades du Covid peuvent rester longtemps en réanimation, jusqu'à six semaines.

Aircalin va par ailleurs assurer un pont aérien avec la Métropole pour transférer si besoin des malades. Un A 330 sera équipé avec des civières pour transporter cinq personnes couchées, des patients intubés et ventilés, et d'autres malades assis. « *Nous transporterons des malades stables, cela se fera en accord avec la famille* » indique le docteur De Greslan, président de la commission médicale d'établissement du Médipôle.

**Se faire tester :** Le docteur De Greslan invite chacun, au moindre doute, à se faire tester. Un dépistage massif permettra de suivre la situation sanitaire et de mesurer son évolution. Un rebond de l'épidémie est redouté, deux à trois semaines après la fin du confinement strict.

**Judi 14 octobre : six patients hospitalisés au Pôle sanitaire du Nord à Kooñé sont transférés à Nouméa,** au Médipôle, afin d'anticiper la saturation du service. Une personne est placée en réanimation, les autres dans l'Unité Covid.

**Bélep n'est plus « Covid free » :** deux cas de Covid ont été détectés sur l'île. Selon le maire, il s'agit de personnes qui s'étaient rendues sur la Grande Terre à bord de leurs propres embarcations. Ces déplacements sont aujourd'hui interdits, tout comme les déplacements entre le nord et

le sud de l'archipel. Le Seabreeze en revanche continue à assurer ses rotations entre Koumac et Bélep. Les personnes doivent présenter un test négatif afin de pouvoir monter à bord.

**Vendredi 15 octobre :** le président du gouvernement Louis Mapou annonce lors du point de presse quotidien le retour du confinement strict le temps du week-end. La vente d'alcool est par ailleurs interdite.

Le bilan humain s'est alourdi pour atteindre 231 décès. Près de 10 000 cas positifs ont été enregistrés depuis le début de la crise.

La province Nord, a décidé de reporter la rentrée des classes de primaire au 25 octobre.

« *Plus de 72% de la population vaccinable a reçu une première dose. Près de 59% dispose d'un schéma vaccinal complet* » précise le président du gouvernement, qui ajoute qu'une campagne de tests va être mise en œuvre dans la semaine à venir afin de casser les chaînes de transmission. Il s'agit également de donner une image plus précise de la situation sanitaire et de son évolution.

Après le week-end, le confinement adapté sera d'actualité jusqu'à la fin du mois d'octobre. Le couvre-feu sera maintenu de 22h à 5h du matin et les rassemblements limités à 10/15 personnes, sous réserve du respect des mesures de distanciation. Le port du masque et le respect des gestes barrière restent d'actualité.

S'agissant du pass sanitaire, déjà 52 000 QR code ont été délivrés cette semaine.

Les personnels de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur sont désormais intégrés aux secteurs d'activité concernés par l'obligation vaccinale.

**Le ministre des Outre-mer, en visite en Nouvelle-Calédonie,** passe une grande partie de la journée en province Nord. A Waa Wi Luu (Houailou) d'abord où il débute sa



Au cours de sa visite dans le Nord, le ministre des Outre-mer Sébastien Lecornu est reçu au lycée Do Neva pour un hommage à Samuel Paty. Il rencontre également l'équipe municipale pour évoquer les projets dans le domaine de l'environnement. (© Fb Commune de Wa Wi Luu)

visite au lycée Do Neva, par un hommage à la mémoire de Samuel Paty, le professeur d'histoire assassiné il y a un an à la sortie de son collège des Yvelines. Elie Poigoune, ancien élève de l'établissement, aujourd'hui membre du comité des sages, rappelle les valeurs de l'école.

Le ministre enchaîne ensuite sur une rencontre avec l'équipe municipale. Le maire Pascal Sawa et son équipe présentent avec leurs partenaires les projets d'aménagement de la commune et en particulier le projet soumis à Initiative Kiwa, programme européen qui vise à renforcer la résilience des écosystèmes d'Océanie, autour de l'eau potable.

Sébastien Lecornu poursuit sa visite à Hienghène, où il est reçu en fin de journée avec les membres du comité des sages au gîte Ka Waboana de la famille Tjibaou pour un moment d'échanges. C'est l'occasion de faire le point sur différents sujets abordés par le comité comme le foncier, la jeunesse, la crise sanitaire... Le comité des sages a vocation à poursuivre son action au-delà de la troisième consultation, indiquent les membres du comité. A noter l'absence remarquée de Paul Néaoutyine au cours de cette tournée du ministre dans le Nord.

**Le référendum reporté ?** Alors que les sénateurs coutumiers ont demandé le report du troisième référendum pour laisser le temps du deuil, le ministre des Outre-mer rencontre les groupes politiques du Congrès samedi 16 octobre. Les groupes indépendantistes demandent eux-aussi le report. « *Dans une démocratie, on tient ses élections à l'heure* » a prévenu Sébastien Lecornu lorsqu'il était encore en septaine, indiquant que seule une situation sanitaire « *hors de contrôle* » pourrait changer la donne.

**Lundi 18 octobre :** lors du point presse, le vice-recteur Erick Roser indique tous les examens de fin d'année sont annulés au profit du contrôle continu. Ainsi les épreuves anticipées de français de la classe de première ainsi que l'épreuve écrite de philosophie en terminale sont remplacées par le contrôle continu. Le grand oral est aussi annulé. L'oral de rattrapage sera organisé mi-décembre. Les épreuves du diplôme national du brevet sont annulées, les élèves seront là-aussi évalués à partir du contrôle continu.

**Mardi 19 octobre :** Christopher Gygès, membre du gouvernement, annonce la tenue d'une « *table-ronde sociale* » samedi 23 octobre. Il s'agit notamment d'échanger avec les présidents d'institution et les partenaires sociaux sur l'obligation vaccinale et le pass sanitaire au sein des entreprises. De plus en plus de voix s'élèvent contre ces dispositions adoptées par le Congrès pour lutter contre la propagation du virus.

**Mercredi 20 octobre :** une semaine après la création de la « *la pirogue des grandes cases* », nouveau mouvement constitué de différents collectifs tels que Réinfo Covid, le Collectif souverain, le Conseil scientifique indépendant ou encore le conseil des grands chefs affiliés au CNDPA (Conseil national des droits des peuples autochtones), une mobilisation s'organise à Sarraméa contre l'obligation vaccinale. Le gouvernement et l'État font savoir que le confinement

strict sera imposé pour les deux prochains week-ends du mois d'octobre.

Dans un communiqué, **le président de la province Nord Paul Néaoutyine réaffirme « son soutien aux équipes soignantes, administratives et techniques qui œuvrent chaque jour sur le territoire de la province Nord et notamment à Waa Wi Luu (Houailou) »** suite à l'agression d'un médecin dans le dispensaire de la commune.

Il réaffirme par ailleurs son soutien au XVII<sup>e</sup> gouvernement présidé par Louis Mapou et à l'organisation du dispositif sanitaire mise en place. Paul Néaoutyine approuve les concertations prévues destinées à aplanir les difficultés pour l'application, dans les meilleures conditions possibles, de l'obligation vaccinale et du pass sanitaire.

#### **Report de la troisième consultation :**

« Le bureau politique du FLNKS demande que la consultation sur l'accession de la Nouvelle-Calédonie à la pleine souveraineté soit reportée après les échéances électorales nationales françaises de l'année 2022. Il constate que le gouvernement s'entête à vouloir faire primer la campagne présidentielle dans le seul but de solder l'Accord de Nouméa sous son quinquennat au détriment de la consultation sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

Le bureau politique du FLNKS dénonce cette attitude qui va priver les Calédoniens d'une consultation qui devrait se dérouler avec au préalable une campagne électorale équitable, dans des conditions acceptées par tous les groupes politiques habilités.

Si la date du 12 décembre 2022 est maintenue, le bureau politique du FLNKS s'inscrit dans la démarche de non-participation à la campagne électorale et appelle également à la non-participation à la consultation. »



Le bureau politique du FLNKS a indiqué que si la date du 12 décembre était maintenue pour la troisième consultation, il appellerait à une « *non-participation* » à la campagne électorale et au scrutin.

**Par communiqué, le président de la province Nord Paul Néaoutyine soutient la demande portée auprès de l'État** par les deux chefs des groupes Uni et UC-FLNKS au Congrès pour le report de la troisième consultation. « *J'insiste sur le fait qu'à deux mois de cette date, le contexte sanitaire non encore stabilisé dans le pays est susceptible de limiter les modalités de la bonne information des citoyens « intéressés » inscrits sur la liste électorale ou « concernés »*

*selon les dispositions requises par l'ONU. »*

On se souvient à ce propos qu'Édouard Philippe, lorsqu'il était premier ministre, avait déclaré à l'issue du comité des signataires le 10 octobre 2019 : « *Nous avons exclu que cette troisième consultation puisse être organisée entre le milieu du mois de septembre 2021 et la fin du mois d'août 2022. Il nous est collectivement apparu qu'il était préférable de bien distinguer les échéances électorales nationales et celles propres à l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Le choix du calendrier après la deuxième consultation constituera donc un enjeu majeur. Le Gouvernement et les forces politiques de Nouvelle-Calédonie ont à cet égard évoqué la nécessité de poursuivre le dialogue tout au long de ce processus.* »

**Vendredi 22 octobre :** le point presse quotidien est l'occasion d'annoncer, après un nouveau week-end en confinement strict, la réouverture dès le 25 octobre, de nouvelles activités comme la pêche et la chasse. La baignade est également autorisée. Les cinémas, les piscines, les salles de jeux, les salles de conférence vont également rouvrir avec un protocole défini. Le réseau de bus interurbain, le Raï, va reprendre ses rotations, il faudra présenter un pass sanitaire pour monter à bord.

**Des renforts pour la sécurité du référendum en fin d'année :** lors d'une conférence de presse, le haut-commissaire Patrice Faure indique que 2000 forces de police et de gendarmerie vont arriver progressivement en Nouvelle-Calédonie pour prévenir tout trouble à l'ordre public, avant, pendant et après le vote. Ils seront présents sur le terrain et surveilleront également Internet. Une unité de cyberdéfense est en effet prévue pour contrôler les possibles ingérences étrangères.



Une table-ronde sociale organisée le 23 octobre permet de discuter des dispositions liées à la crise sanitaire. Il est décidé de façon consensuelle le report de l'échéance de l'obligation vaccinale au 31 octobre. (© Gouvernement de Nouvelle-Calédonie)

**Samedi 23 octobre :** une table-ronde sociale est organisée par le gouvernement à la CPS, une soixantaine de personnes y participe, représentants des institutions, des groupes politiques, des autorités coutumières, des organisations syndicales et patronales. Dans son discours d'ouverture, le président Louis Mapou rappelle que l'obligation vaccinale a été prise par le Congrès, à l'unanimité, alors que le pays avait encore le statut « *zéro Covid* ».

*« Cette décision est aujourd'hui très discutée. Mais je veux le dire avec force, elle a porté ses fruits en incitant à la vaccination. Elle est devenue aussi un outil d'interpellation civique, au service du vivre ensemble au quotidien et du service public pour ceux qui sont au service de l'intérêt général. Le contraire d'un outil antidémocratique comme on peut l'entendre ici ou là. »* A propos de l'obligation vaccinale et du pass sanitaire, il souligne le fait qu'il s'agit « *d'outils provisoires du vivre ensemble dans un contexte de guerre sanitaire, en attendant des jours meilleurs.* »

A l'issue de la séance de travail, plusieurs orientations font consensus : le report de l'échéance du 31 octobre pour l'obligation vaccinale, le maintien de l'obligation vaccinale avec une priorisation des secteurs concernés (personnel médical, personnes vulnérables...), l'extension du pass sanitaire à de nouveaux lieux et de nouvelles activités. Le pass sanitaire doit d'ailleurs prendre une nouvelle dénomination « *pour le contextualiser localement* ».

A l'extérieur de la CPS se tient un rassemblement avec une centaine de personnes pour contester l'obligation vaccinale et le pass sanitaire. NC la 1ère dépose plainte pour l'agression de l'un de ses journalistes.

Pour la première fois en six semaines, aucun décès n'est annoncé pour les dernières 24 heures.

**Dimanche 24 octobre :** au Vanuatu, le volcan Yasur à Tanna redouble d'activité depuis quelques jours. Des cendres ont commencé à recouvrir les champs. Cinq décès liés au Covid sont annoncés ce jour. ■



## Un arbre en mémoire de Roger Pouityéla

Le décès soudain de Roger Pouityéla, chef du service Impact environnemental et conservation au sein de la direction du développement économique et de l'environnement de la province Nord, a laissé ses amis dans une peine immense.

Tu es tombé. Foudroyé en un éclair.

Il nous reste de toi, le son de ta voix, le bruit sec des mains sur les djembés enflammés, les rires, les moments à deviser ...

Il nous reste de toi, l'école de musique Aïri Jawé « *le chant de l'eau* »...

Il nous reste de toi, la Côte d'Ivoire, les chantiers de revégétalisation, le récit des impasses sableuses de Tanghène, ta grande générosité et ton souci du Bien.

Il nous reste de toi l'amour respectueux que tu vouais aux arbres et aux forêts, l'inextricable problème des terres entre kanak, la boule de glace à la vanille sur les tranches de gâteaux de pain...

Roger était ingénieur 3<sup>ème</sup> grade du cadre technique et chef du service impact environnemental et conservation au sein de la direction du développement économique et de l'environnement de la province Nord. Il a été terrassé par une crise cardiaque vendredi 8 octobre 2021. Il avait 58 ans.

A toutes celles et ceux qui ont connu Roger Pouityéla, honorons sa mémoire, son engagement, son travail et ses passions d'une manière qu'il aurait certainement appréciée de son vivant : plantons un arbre et chérissons-le !

Adieu Roger.

**Olivier Houdan**



Photo : Famille Staron-Tutugoro - 2008

### « Tout chez toi forçait le respect »

Nous nous sommes connus étudiants en biologie à Toulouse. Un dimanche, nous nous étions croisés par hasard sur un quai de gare. Durant les longues heures du trajet en train, nous avons échangé sur nos cultures, moi issu du milieu paysan ardéchois, toi me parlant de la vie à la tribu, de la province nord, de la forêt, des paysages, des ignames, de la pêche, des rites des ancêtres, de la coutume, de la force de la parole. Tes récits ont longtemps résonné en moi. Tout chez toi forçait le respect : ta maturité, ta philosophie, ta fierté pour ton peuple, ta motivation pour réussir tes études et occuper un poste à responsabilité à ton retour pour servir la cause kanak.

Ce n'est que vingt ans plus tard que j'ai eu l'opportunité de venir te rendre visite. J'étais très ému et impressionné de découvrir ton île. Ce fut intense et j'ai eu l'impression de boucler la boucle de notre lien, de l'Ardèche à la Kanaky, des jeunes étudiants aux hommes que nous étions devenus.

Quand tu m'as retrouvé à Nouméa avant mon départ, j'ai pensé que nous ne nous verrions peut-être plus. Je t'ai dit à quel point tu avais marqué ma vie, je t'ai remercié pour tous nos échanges depuis notre jeunesse, pour ton influence sur moi à l'époque et encore aujourd'hui. D'autres amis de Montpellier se joignent à moi pour te témoigner de leur amitié sincère.

Tu étais un passeur, ta transmission, ta sagesse et ta grandeur d'âme resteront pour toujours dans mon cœur et celui de ceux qui ont eu la chance de croiser ton chemin.

**Christophe Tardy**

### « Sa case a toujours été ouverte »

Un grand sapin du pays Paicî-Cèmuhi est tombé en ce mois d'octobre 2021 et laisse le reste de la forêt en pleurs. Mais le bois, fracassé au sol, fera naître progressivement au gré des vents et des pluies, son lot d'humus qui enrichira à son tour le sol de ses pères et de ses enfants.

Sa case a toujours été ouverte à qui avait besoin d'une épaule solide sur laquelle s'appuyer. C'était notamment le cas des jeunes de sa commune ou des régions environnantes lorsqu'un soutien pour des projets musicaux, artistiques ou associatifs était nécessaire. Il les a appuyés sans relâche. Il l'a prouvé mille fois au cours de sa présidence à l'école de musique Aïri Jawé, dans l'association Taah'h Bwandjep, et en général dans l'ensemble de ses initiatives, en démontrant que de grands événements peuvent se faire aussi dans le Nord, pourvu que l'on travaille dur pour faire d'une idée, une action.

Le sapin est au sol, mais l'image de l'araucaria grand, droit et debout, reste et demeurera en chacun de nous ...

Olé ba mǎinā

**Anthony Tutugoro**

### « Il aura contribué à l'avancée de nombreux chantiers »

« Depuis son arrivée à la province Nord en mars 1994, Roger n'aura cessé de servir et de s'investir pour notre collectivité, nos populations et notre environnement » indique Paul Néaoutyine dans un message de condoléances à sa famille et à ses proches. « Grand travailleur, il aura contribué à l'avancée de nombreux chantiers dont nous pouvons être fiers aujourd'hui. »

### « Une énergie et une conviction profonde »

Directeur par intérim de la DDEE, Nathaniel Cornuet salue son collègue au nom de tous les agents de la direction. « Ces dernières années, au sein de la DDEE, Roger travaillait tout particulièrement à la réduction de l'impact environnemental des exploitations minières en province Nord. De Canala à Poum, il s'attachait à ce que le respect de la biodiversité et des hommes soit pris en compte dans les projets développés sur les massifs miniers ou sur le littoral. Roger a fait preuve dans ce cadre d'une énergie et d'une conviction profonde qui forçaient le respect et faisaient de lui un véritable militant. Sa vision environnementale, aux racines profondément ancrées dans la culture du Pays, est un bel héritage pour l'ensemble de ses collègues. »

### « Des souvenirs indélébiles comme les concerts, le symposium de la sculpture... »

Telle une météorite, tu as traversé notre ciel, en un éclair, bref et intense. Nous avons eu la chance de partager avec toi ces moments de fulgurance qui laisseront des traces indélébiles. Autour de la musique, dans l'accompagnement et la structuration de l'association Aïri Jawé, les concerts de musique classique dans les tribus et villages du nord, la venue de musiciens de jazz dans le nord. Toi-même, tu avais fait un périple exceptionnel en Afrique chez les maîtres tambours djembefola du Bénin, Burkina Faso, Togo...

Il y a eu aussi ce symposium de la sculpture en 2002 à Pwêédi Wiimîâ, nos artistes locaux ont alors pu échanger avec nos frères samoans, tongiens, maoris, rarotongiens et acquérir de nouvelles techniques. Des sculptures monumentales sont toujours présentes dans le village.

Pour Roger, pour nous, continuons à faire perdurer l'esprit de vie qu'il nous laisse à chacun.

**Joachim Tutugoro**

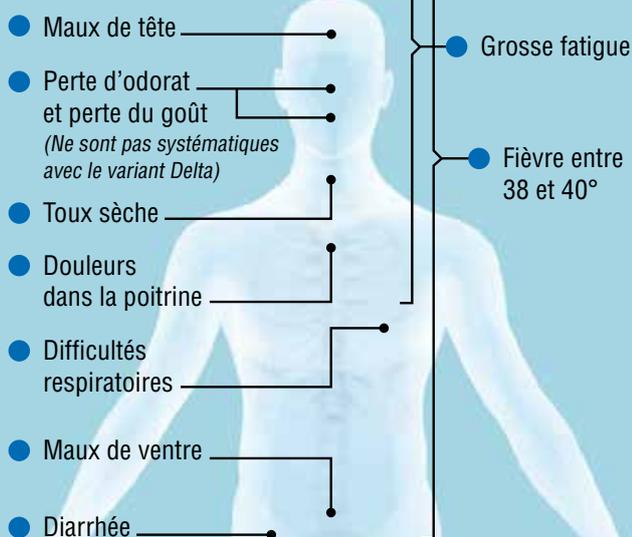
## Investie pour la sécurité routière



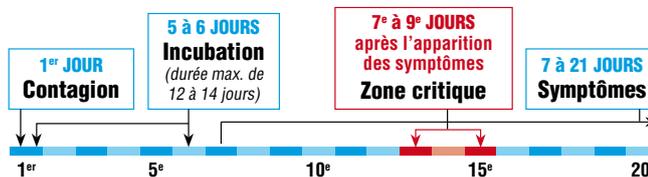
Référente prévention routière à la direction de l'enseignement de la province Nord il y a quelques années, Sylvie Soubrier Moestar nous a quitté début octobre, après un long combat face à sa maladie. Nous tenons à saluer le travail qu'elle a réalisé tout au long de sa carrière dans la promotion de la sécurité routière auprès de nombreuses générations de Calédoniens. Toujours très enthousiaste et débordante d'idées, elle avait à cœur de lancer de nouvelles initiatives. A sa famille, à son conjoint Jean-Paul, la rédaction du magazine Le Pays adresse toutes ses condoléances. ■

### Les principaux symptômes du COVID-19\*

#### ● Symptômes



#### Chronologie de la maladie



\*Certaines personnes sont atteintes de la maladie mais ne développent pas de symptômes.



L'emprise du lac de retenue du barrage, soit quelque 120 hectares, se situe à la fois sur des terrains privés, du foncier coutumier et des terres appartenant à la province Nord. L'assemblée de la province Nord a autorisé la collectivité à engager les négociations pour l'acquisition des terrains.

## Barrage de Pouembout : de nouvelles ressources en eau pour la zone VKP

Lors de la foire agricole de Pouembout, l'équipe en charge du projet de barrage à la province Nord tenait un stand pour présenter les caractéristiques de cet ouvrage en cours de préparation et le calendrier de sa réalisation. Explications.

Pour répondre aux besoins croissants en eau liés au développement de la zone VKP, dans un contexte où les ressources sont déjà fragiles et les périodes de sécheresse de plus en plus marquées, une étude comparative a conclu que la construction d'un barrage représentait la meilleure solution à long terme. L'objectif est à la fois de couvrir les besoins en eau potable et en eau pour l'irrigation et de permettre l'émergence de nouvelles activités économiques. En 2013, plusieurs solutions ont été envisagées : le dessalement d'eau de mer, le stockage et le transfert d'eau brute depuis un autre site. C'est finalement la solution du barrage à usages multiples qui a été retenue par la province Nord afin de répondre, dans

un délai raisonnable, aux besoins du développement.

Les études ont permis de déterminer l'implantation de l'ouvrage et son dimensionnement.

### Un ouvrage en béton compacté

Il est prévu dans la haute vallée de la Pouembout, à la confluence de la rivière Ouendé avec la rivière Pouala à environ seize kilomètres à vol d'oiseau du village.

Cinq hypothèses de dimensionnement ont été étudiées et c'est finalement une solution intermédiaire qui a été retenue par le Comité de pilotage. L'ouvrage est conçu pour permettre de stocker le volume d'eau nécessaire pour satisfaire les besoins

### L'estimation des besoins en eau à l'horizon 2050

#### Alimentation en eau potable

Population desservie : Koohné et Pwébou

Évolution de la population :

2% par an entre 2030 et 2050

Consommation estimée :

250 litres /jour/ habitant (actuellement de l'ordre de 300 à 350 l/jour/habitant)

Rendement des réseaux :

70% (de l'ordre de 65% actuellement)

Soit un besoin de 2,35 millions de m<sup>3</sup> pour l'alimentation en eau potable.

#### Agriculture

Les hypothèses sont basées sur l'étude des potentialités agropastorales, étude réalisée par un bureau d'étude sur une commande de la province Nord en 2016.

Elles prévoient un système de polycultures, avec plusieurs cycles dans l'année.

Hypothèse basse : 3100 ha irrigués(\*) : 8,2 millions de m<sup>3</sup>

Hypothèse haute : 4300 ha irrigués(\*) : 11,8 millions de m<sup>3</sup> pour l'irrigation.

Actuellement, les surfaces irriguées sont de l'ordre de 600 ha.

(\*) surfaces développées, c'est-à-dire qu'une surface recevant deux cycles de cultures par an est comptée deux fois.

#### Environnement

Le barrage va également permettre de renforcer le débit de la rivière en période sèche. Les besoins environnementaux sont pris en compte dans le dimensionnement du volume utile du barrage.

annuels à long terme. L'alimentation en eau potable est ainsi garantie, en tenant compte de l'accroissement prévisible de la population de la zone dans les années à venir. La montée en puissance de l'activité agricole est également prise en compte avec la possibilité d'irriguer 1200 hectares au moment de la mise en service, 2200 hectares sur le moyen terme et 2450 hectares à plus long terme. La mise en œuvre d'une conduite forcée en remplacement du lâcher d'eau pourrait permettre à très long terme d'irriguer jusqu'à 3700 hectares.

L'ouvrage est un « *barrage poids* » en béton compacté au rouleau, solution adoptée pour la plupart des ouvrages de ce type à travers le monde. L'équipe en charge de ce projet au sein de la province Nord est appuyée par un groupement d'entreprises, avec notamment des spécialistes de ce genre d'infrastructures comme Safège.

### Sur le mode du lâcher d'eau

L'ouvrage prévu est un barrage qui fonctionne sur le mode « *lâcher d'eau* ». Le mur en béton, de 36 mètres de hauteur, crée une retenue qui se remplit en période de pluie et constitue un stockage d'eau disponible. Le lac de retenue normale (avant déversement) s'étend sur environ 120 hectares et jusqu'à 195 hectares lors de la crue centennale. Une canalisation passe sous l'ouvrage et restitue en permanence une partie de l'eau dans la rivière afin de reconstituer son débit naturel. Ce « *débit réservé* » garantit le fonctionnement normal du cours d'eau et des milieux naturels associés.

Une autre partie de l'eau est déversée dans la rivière pour permettre de satisfaire les usages, notamment en période sèche. L'eau qui s'écoule du barrage dans la Pouembout vient recharger les nappes phréatiques notamment pour sécuriser la ressource en eau. Pour l'irrigation agricole, des pompages sont réalisés dans le cours d'eau y compris en alimentant des réseaux collectifs d'irrigation.

Ce fonctionnement par lâcher d'eau est plus respectueux de l'environnement et plus économique qu'un système avec canalisation. Toutefois, dans la conception de l'ouvrage, une réserve est prévue pour avoir la possibilité d'ajouter une conduite à posteriori si nécessaire. La conduite forcée permettrait alors d'augmenter les surfaces irriguées. ■

## Associer les entreprises

Afin de concevoir un cahier des charges pertinent et adapté au marché, la province Nord a réalisé une collecte d'informations auprès des entreprises afin d'identifier leurs capacités et leurs compétences.

Cette pratique de collecte d'informations appelée aussi « *sourcing* » est recommandée dans ce genre de chantier, tant que les principes de la commande publique sont respectés, c'est-à-dire la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures.

Cette démarche permet également au maître d'ouvrage de connaître les technologies et les produits existants sur le marché, ainsi que la capacité de chaque entreprise à répondre sans surcoût aux appels d'offres.

De leur côté, les entreprises consultées connaissent plus précisément les attentes du commanditaire et peuvent proposer leurs offres les mieux adaptées. Cela leur permet également de se familiariser, si ce n'est pas déjà le cas, avec les pratiques de la commande publique.

## Quel mode de gestion ?

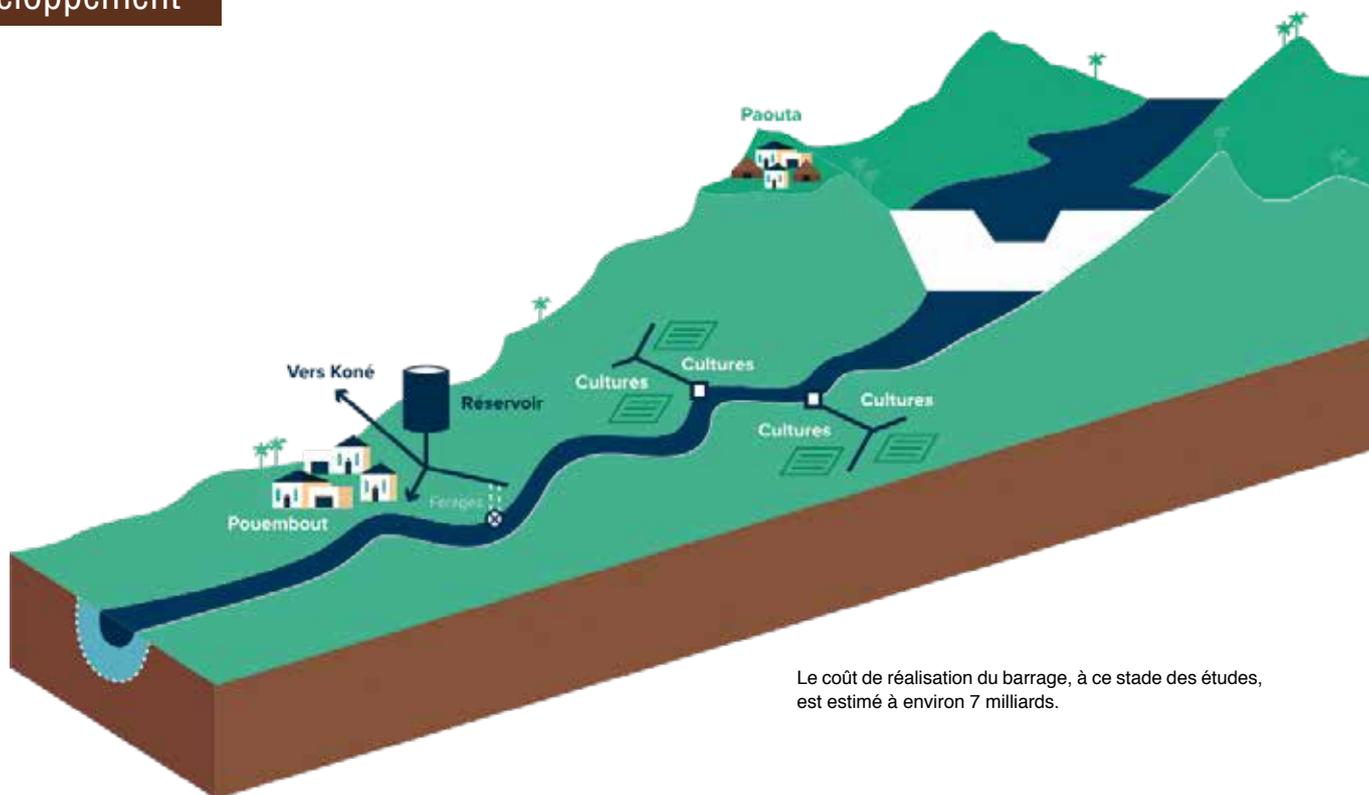
Début 2021, la province Nord a choisi le mode de la régie pour exploiter le barrage.

La province Nord pourra faire réaliser tout ou partie des prestations d'exploitation et de maintenance de l'ouvrage à des entreprises spécialisées, par le biais d'appels d'offre.

Un comité de gestion sera constitué, associant aux côtés de la province Nord, les principaux acteurs de l'eau (par exemple la Nouvelle-Calédonie, les communes, le Sivom, les agriculteurs...).



Lors de la foire agricole de Pouembout le 4 septembre, les agents provinciaux de l'équipe projet du futur barrage ont présenté l'infrastructure aux visiteurs, avec carte à l'appui.



Le coût de réalisation du barrage, à ce stade des études, est estimé à environ 7 milliards.

Comme ces ouvrages construits dans l'Hexagone, le futur barrage de Pouembout est prévu pour fonctionner sur le mode « lâcher d'eau ». L'eau est rejetée en continu au pied du barrage, avec un débit variable en fonction des besoins. En cas de crue, une encoche est aménagée pour permettre la surverse.

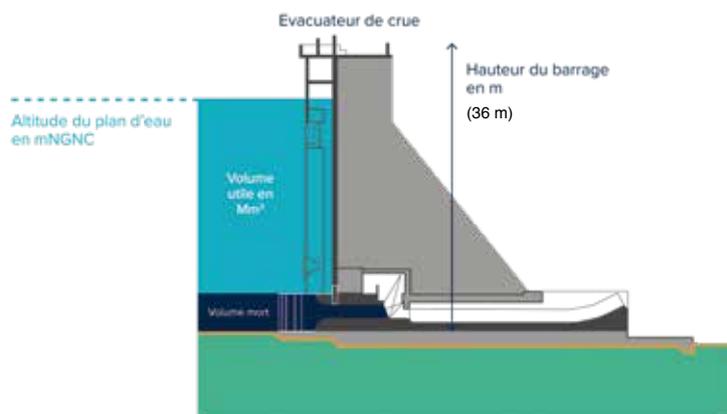


### Un comité de pilotage

Le comité de pilotage réunit la province Nord, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, l'État, le Sivom VKP, les coutumiers, les communes, l'association des utilisateurs d'eau agricole de Pouembout. Des réunions permettent d'associer tous les acteurs concernés par le projet : les tribus, les riverains, les agriculteurs. La maîtrise d'ouvrage du projet est assurée par la province Nord accompagnée par un groupement d'entreprises d'assistance à maîtrise d'ouvrage : Safege, Strateval, et le cabinet d'avocat R. Charlier.

### Un comité local d'information et de suivi

Conformément au code de l'environnement de la province Nord, un Comité local d'information et de suivi (CLIS) a été mis en place. Il réunit plusieurs associations qui représentent la société civile et les acteurs environnementaux. Ce comité est associé à toutes les phases du projet et perdurera toute la vie de l'ouvrage. Il permet aux participants d'exprimer leurs attentes et de prendre connaissance de l'avancée des actions engagées. La démarche de concertation avec le public engagée dès le démarrage du projet à travers des réunions publiques d'information se poursuivra à chaque étape du projet.



# Consensus autour du « point zéro », la limite haute de la retenue

Au mois d'août 2020 a été défini avec la tribu de Paouta ce qui a été dénommé le « point zéro ». Un point qui matérialise la limite haute de la retenue du barrage, afin de ne pas impacter les usages et les habitudes des gens de la tribu, plus proches voisins du futur barrage.

Fin août 2020, les coutumiers et habitants de la tribu de Paouta se sont retrouvés avec des représentants de la province Nord au point de convergence des rivières Napwé Bané (Papana) et Poulaoa pour matérialiser le point désormais dénommé « point zéro ». Il s'agit de la limite supérieure de la retenue d'eau normale. Le

point a été marqué par un repère bétonné qui a été relevé par le service topographique et foncier de la province Nord. Le comité de pilotage avait pris en compte ce « point zéro » pour choisir la meilleure option de dimensionnement du barrage, tout en conservant une bonne capacité de stockage d'eau. ■



Au mois d'août dernier, la limite supérieure de la retenue a été matérialisée par un repère bétonné. Un « point zéro » qui a fait l'objet d'un consensus. (Photo DAF)

## Préserver les milieux terrestres et aquatiques

Le contexte environnemental et patrimonial a été l'un des critères importants pour le choix du site.

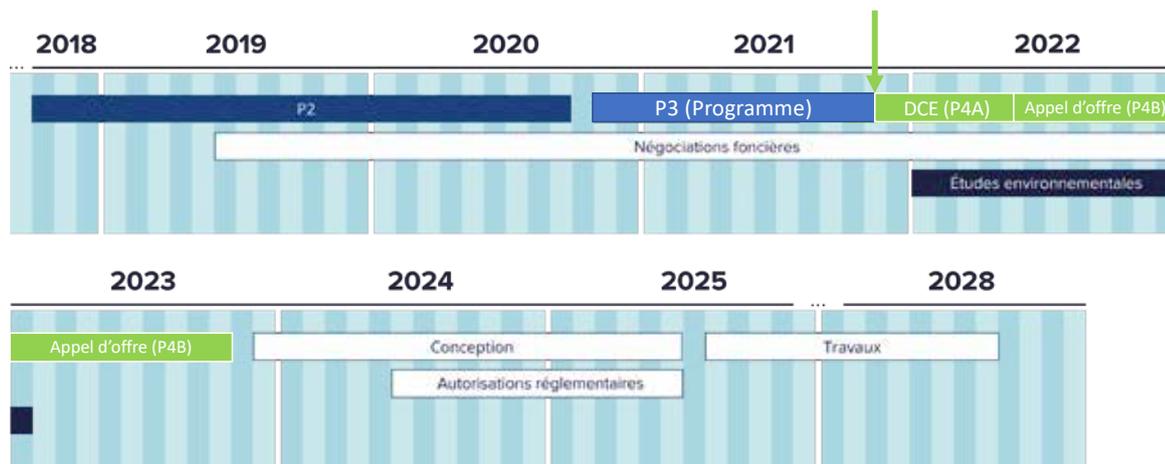
La province Nord a fixé une grande exigence en matière de préservation des milieux terrestres et aquatiques. Un diagnostic détaillé de la faune et de la flore terrestres et aquatiques a été réalisé. Sur la base du diagnostic écologique de chaque site et de toutes les références d'études existantes, les enjeux ont été appréciés.

Une fois le projet défini dans le détail, une étude d'impact détaillée sera réalisée et présentée à la consultation du public dans le cadre des autorisations réglementaires.

## Un projet de territoire

Afin de tirer le meilleur parti du développement permis par le barrage, notamment dans le secteur agricole, mais aussi sécuriser et préserver l'ensemble de la ressource en eau, le barrage, « projet pour tous », est le point central d'une vision globale et partagée, dit « Projet de territoire », dont l'élaboration est portée par la Cellule Prospective et Développement de la province Nord.

## Calendrier prévisionnel des travaux



## Des compteurs connectés sur les réseaux d'irrigation collectifs

Afin de mieux maîtriser l'eau destinée à l'irrigation, des compteurs connectés nouvelle génération ont été installés depuis le mois d'août dernier dans les exploitations situées sur les trois réseaux collectifs de Pwëbuu (Pouembout), Pwââlooc-Vook (Voh) et Ouégoa. Une initiative pilote qui est financée dans le cadre du projet européen PROTEGE et qui vise à améliorer l'adéquation entre les volumes prélevés pour l'agriculture et l'état de la ressource, tout en maintenant les débits environnementaux nécessaires à la vie des espèces dans le milieu.

Le schéma d'orientation de la politique de l'eau partagée en Nouvelle-Calédonie validé par le Congrès en mars 2019 préconise, dans le domaine de l'agriculture, de mieux maîtriser l'eau pour augmenter la production agricole locale et parvenir ainsi à augmenter l'autosuffisance alimentaire.

Dans le cadre du projet PROTEGE (Projet Régional Océanien des Territoires pour la Gestion durable des écosystèmes) financé par l'Union européenne, un ensemble d'actions vise à faire progresser les Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM) vers une gestion de l'eau plus intégrée et mieux adaptée au changement climatique.

Une opération-pilote a été mise en place dans les trois provinces, elle va bénéficier aux exploitations agricoles à travers la fourniture et l'installation de compteurs connectés de nouvelle génération sur des exploitations situées dans des périmètres irrigués collectifs.

### Un suivi pluriannuel des consommations

Ces compteurs permettront un suivi pluriannuel des consommations sur ces secteurs sensibles où la gestion doit être raisonnée et partagée. En province Nord, les trois réseaux collectifs d'irrigation de Pwëbuu (Pouembout), Pwââlooc-Vook (Voh) et Ouégoa ont été équipés au mois août 2021.

À Pwëbuu (Pouembout), ce type de technologie constitue une opportunité en prévision d'une gestion maîtrisée des lâchers d'eau qui seront



opérés à partir du futur barrage.

Le compteur est un outil de suivi mais aussi un outil de gestion des irrigations pour l'agriculteur.

Les technologies récentes de transmission d'information peuvent permettre aux utilisateurs de suivre également les données d'une station météo ou d'avoir accès aux données délivrées par des sondes de mesures d'humidité des sols en temps réel.

Des technologies éligibles à un soutien financier de l'Union européenne dont pourraient également bénéficier les agriculteurs du Nord. C'est en tous cas le souhait de la collectivité provinciale et de ses partenaires impliqués dans le projet PROTEGE qui ont entrepris des démarches dans ce sens. ■



Des compteurs connectés ont été installés sur trois réseaux collectifs d'irrigation en province Nord. Ils permettront un suivi pluriannuel des consommations d'eau. Cette opération-pilote est financée dans le cadre du projet européen PROTEGE. (© CLEMTEC/DDEE)



# ARTISTE PHOTOGRAPHE

- KONÉ
- POINDIMIÉ
- NOUMÉA

Portrait, lifestyle, événementiel, entreprise, reportage... avec simplicité et naturel.

Séances à partir de 15 000cfp.

**IDÉE CADEAU**  
Jusqu'au 20 Décembre 2021  
-10% SUR LA SÉANCE COMPLÈTE À POINDIMIÉ  
Bon valable 6 mois après achat



[www.colinestagnitto.com](http://www.colinestagnitto.com) - 91 39 29

## Les numéros utiles

### Dispensaires

Dau ar (Bélep)	47 75 80
Canala	47 75 60
Hienghène	47 75 00
Kaala Gomen	47 75 70
Koohnê	47 72 50
Népoui	47 74 40
Ouégoa	47 74 80
Urgences CHN Pwêédi Wiimîa	42 66 66
Pwârâiriwâ (Ponérihouen)	47 75 30
Pwevo (Pouébo)	47 74 90
Pum (Poum)	47 74 70
Poya	47 74 30
Tuo-cêmuhi (Touho)	47 75 10
Vook (Voh)	47 74 60
Urgence CHN Koumac	42 65 15
Waa-Wi-Luu	47 75 40

### Sages-Femmes libérales

Koohnê - Logie Karine	42 39 47
Koohnê - Frédérique Klein	52 75 16
Koumac - Raymond Sylvaine	47 53 08
Poindimié - Elodie Marnas	71 49 80

### Médecins libéraux

Koohnê - Dr Schlumberger	42 33 88
Koohnê - Dr Taleb	47 56 00
Koumac - Dr Forcin	47 58 55
Dr Roth-Heitz / Dr Giraud	47 57 58
Pouembout Centre médical Val Nindiah	
Dr Castel-Bawa	47 13 14
Dr Tarpinian cardiologue	47 33 99
Poya - Dr Baecke	42 53 83
Pwêédi Wiimîa - Dr Genevois	42 36 36
Pwêédi Wiimîa - Dr Kiener	42 72 18
Voh - Dr Plantegenet Patrice	42 34 32
Waa-Wi-Luu - Dr Nonnon	42 36 00

### Infirmiers libéraux

Koohnê - JM Carre	47 35 46 / 78 13 14
Koohnê - Laurence Pidoux	91 09 28
Koohnê - Nora Rossetto	99 10 67
Pwêédi Wiimîa	42 33 00 / 42 44 00 / 47 17 97
Waa-Wi-Luu	42 53 02

### Dentistes

Cabinet dentaire de Koohnê	47 38 88
Koumac	47 67 40 / 47 62 76
Pwêédi Wiimîa	42 74 14
Pwêbuu	47 36 47

### Pharmacies

Hienghène	47 30 30
Kaala Gomen	42 32 00
Koohnê	47 21 62
Koumac	47 59 60
Ouégoa	42 78 74
Pouembout (Mutualiste)	47 32 17
Pouembout (Pharmacie de)	41 94 41
Pwêédi Wiimîa	42 72 66
Pwârâiriwâ	42 78 00
Poya	47 10 81
Tuo-cêmuhi	42 80 00
Vook	42 48 01
Waa-Wi-Luu	42 50 50

### Kinésithérapeutes

Hienghène	47 14 14
Koohnê	47 31 71
Koumac	47 62 47 / 42 70 70
Pwêédi Wiimîa	42 43 03
Pwârâiriwâ	42 70 15
Poya	42 54 16
Tuo-cêmuhi	47 14 14
Vook	47 27 23
Waa-Wi-Luu	42 48 42

### Orthophoniste libérale

Koohnê - Pauline Gautier	87 60 97
Pwêédi Wiimîa - Caroline Hermann	54 31 13
Pwêédi Wiimîa - Marie Haas	91 91 77

### Orthoptiste

Koohnê - Catherine Devillers	79 84 23
------------------------------	----------

### Ostéopathe DO

Touho/Poindimié - Sylvain Dorien	47 14 14
----------------------------------	----------

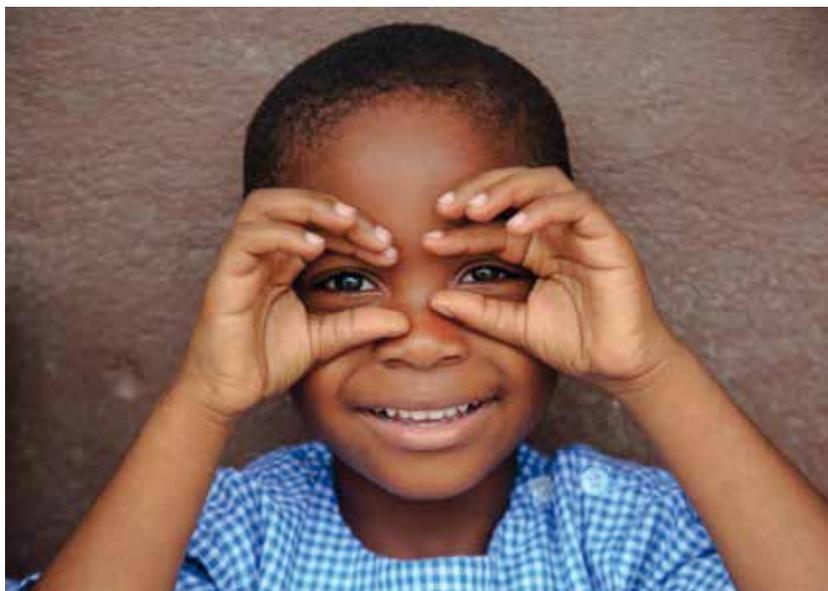
### Psychologue libérale

Pouembout - Fanny Sigal	77.89.49
-------------------------	----------

## > Santé

# Nos enfants manquent de fer !

Le fer est un nutriment indispensable aux enfants et adolescents en pleine croissance, ainsi qu'aux femmes enceintes. Il permet de mieux résister à la fatigue et à la maladie et participe au développement et au fonctionnement du cerveau.



L'alimentation riche en fer est indispensable pour assurer le bon développement psycho-moteur de l'enfant.

**C**hez le nourrisson de 0 à 6 mois nourri au sein, en plus des réserves faites pendant la vie intra-utérine, le fer est présent en bonne quantité. Il est facilement absorbé par l'organisme de bébé.

**Chez le nourrisson nourri au lait artificiel**, la préparation lactée est enrichie en fer.

**Vers 6 mois**, l'organisme de l'enfant a besoin de davantage de fer en raison de sa croissance et de son développement rapide. Les réserves de fer faites durant sa vie intra-utérine commencent à s'épuiser. Il est important de commencer une diversification de l'alimentation (introduction des légumes et des fruits, puis de la viande et du poisson) qui apportera le complément nécessaire en fer et en vitamine C. La PMI ou votre médecin traitant vous conseilleront sur les portions à respecter par jour.

**De 1 an jusqu'à 3 ans**, donnez à votre enfant du lait de croissance, qui est un lait enrichi en fer. L'enfant doit en boire 500 ml par jour (= 2 bols plein par jour ou 2 biberons de 250 ml). Pri-

vilégiez une alimentation riche en fer et en vitamine C.

L'alimentation riche en fer est indispensable pour assurer le bon développement psycho-moteur de l'enfant. Les femmes enceintes doivent également veiller à consommer suffisamment de fer.

Si l'organisme ne reçoit pas suffisamment de fer, il puisera dans ses réserves. Une fois les réserves épuisées, cela provoque **une anémie**.

L'anémie entraîne :

- Une fatigue
- Des troubles de la croissance
- Une diminution de la résistance aux infections
- Une diminution des capacités du cerveau (concentration, mémoire, apprentissages).

### Comment apporter du fer à mon enfant ?

#### 1 Donner des aliments riches en fer en quantité suffisante

Pour avoir du fer en quantité nécessaire, votre enfant a besoin de manger

chaque jour :

- une portion de produit d'origine animale (viande, jaune d'œuf, poisson)

*Une portion correspond à la grandeur de la paume de main de votre enfant et l'épaisseur de son petit doigt.*

- deux portions de produits d'origine végétale (légumes verts, légumes secs)

*Une portion correspond à tout ce que les deux mains de votre enfant peuvent contenir.*

## 2 Donner régulièrement de la vitamine C

Il est indispensable d'associer au moins un aliment riche en vitamine C afin que le fer soit bien absorbé par l'organisme : pommes-cannelle, pommes liane, goyaves, papayes, litchis, citrons, mandarines, mangues, corossols, caramboles...

## 3 Ne pas donner de thé avant 16 ans

Le thé empêche le fer d'être absorbé par l'organisme et peut entraîner des anémies importantes. Si vous êtes en panne de lait pour votre enfant, faites lui une tisane ou un jus de fruit naturel, mais éviter de donner du thé. ■

Rubrique réalisée par Dr Valérie Armbruster,  
pédiatre du Centre mère-enfant  
Pwèèdi Wiimiâ (Poindimié)

## Du fer dans notre assiette

### Dans le lait :

- Lait maternel
- Lait 1<sup>er</sup> âge et 2<sup>ème</sup> âge,
- Lait de croissance.

### Dans les produits d'origine animale :

- la viande de bœuf++, porc, veau, agneau,
- le foie+++, les abats+++ de poulet et dinde, le jaune d'œuf,
- les poissons.

### Dans les végétaux :

- **Légumineuses** : lentilles, pois chiches, haricots secs, tofu, soja, ...
- **Légumes verts foncés** : chou de chine, chou kanak, brède, feuilles de chouchoute, feuilles de citrouille, feuilles de taro, feuilles de manioc, pousses de papaye, feuilles de patate douce, petit pois...
- **Produits céréaliers** : pain complet, céréales pour bébé enrichies en fer ...
- **Fruits séchés** : raisins secs, dattes...

# OÙ SE FAIRE VACCINER ?

La vaccination est gratuite et accessible à partir de 12 ans. La vaccination peut se faire dans différentes communes en province Nord, il est demandé à la population de se rendre dans le centre de vaccination le plus proche.



ou rendez-vous sur  
[allomedecin.nc](https://allomedecin.nc)





## Histoire de confinement

Le Covid, « *cette chose microscopique qui court autour de la planète depuis ces deux dernières années* » a été l'occasion pour Coline Stagnitto, infirmière devenue photographe professionnelle, de renfiler sa blouse. Avec un projet à taille humaine : la création, au sein du dispensaire, d'une équipe soignante mobile dans les tribus de Pwêêdi Wiimîa (Poindimié) pendant le confinement de septembre. (Reportage Coline Stagnitto)



« *T*out commence avec Elizabeth (Elizabeth Ntsailli Moukalou), une amie médecin, simple et déterminée. Au moins aussi proche des gens que de ses valeurs... À l'annonce des premiers cas positifs sur le territoire, son souhait est lui aussi simple et déterminé : il faut rapidement monter une équipe soignante mobile en tribu. De son point de vue, il est essentiel d'apporter une solution de proximité pour les personnes en isolement social ou géographique, qui restent malgré tout très vulnérables face à la maladie. Informations générales, sensibilisation aux gestes barrières, vaccination pour ceux qui le souhaitent... Nous voilà parties ! » Et même vêtue d'une blouse blanche, la photographe Coline Stagnitto ne peut s'empêcher d'emporter partout avec elle son appareil photo, portant un regard plein d'humanité sur les personnes rencontrées. Des personnes qui ont accepté de laisser une trace photographique de cette période très spéciale de la crise sanitaire en septembre 2021.



Un grand nombre de personnes sont dans l'incapacité de se déplacer jusqu'au dispensaire situé au village. Parfois par simple éloignement géographique et/ou absence de moyen de locomotion, mais aussi en raison de handicap moteur ou psychiatrique. 65% des 5000 habitants de la commune de Poindimié vivent dans l'une des vingt-et-une tribus que réunissent les deux districts, le district de Wagap et celui de Bayes. De nombreuses personnes évoquent également leur crainte de se déplacer au village, « avec le virus qui court », et préfèrent rester confinés à la tribu. Tout cela nous vaut bien souvent des petits mots chaleureux, reconnaissants de cette option de proximité qui leur est offerte. Elizabeth Moukalou est le médecin de l'équipe.

*Informations générales, sensibilisation  
aux gestes barrières, vaccination pour ceux  
qui le souhaitent... Nous voilà parties !*



Aussi rapidement que spontanément, un groupe de bénévoles de la tribu de Tiéti se mobilise pour accompagner l'équipe médicale sur les différents terrains. Ils contribuent à la sécurité de tous en assurant l'hygiène et le respect des gestes barrières. Ce qu'ils n'oublient jamais d'assurer aussi, c'est la joie et la bonne humeur de tous ! Dès le départ, leur engagement pour le projet est incroyable. Cette action débutée à deux devient très rapidement notre projet à tous... Avec ce but commun qui nous rassemble : celui de préserver la santé de nos voisins. Sans leurs précieuses énergies, nous ne serions jamais allés aussi loin.

Poapi (Élyse Poagou) est auxiliaire de santé à Pwêédi Wiimîa (Poindimié). C'est cette belle âme qui nous guide sur les différents chemins coutumiers, sentiers qu'il est indispensable d'emprunter pour mener notre action dans le respect de la coutume. Sa connaissance sans faille du terrain ainsi que toute la confiance que lui accordent les gens de la commune facilitent grandement notre approche au sein de chaque tribu. Ne vous inquiétez pas : ce n'est pas un simple masque qui dissimulera ses petits yeux plissés de sourire, ni qui étouffera ses rires pleins de gaieté.



## Alban Bensa, la force de l'engagement et l'enthousiasme communicatif

Pour l'anthropologue Alban Bensa, décédé le 10 octobre à Paris à l'âge de 73 ans, la présentation à Koohné de son livre « *Les sanglots de l'aigle pêcheur* », fruit d'une dizaine d'années de travail, aura certainement été un temps fort. Un moment où il exprimait avec un enthousiasme communicatif sa joie de faire entrer le monde kanak dans le concert des voix de tous les peuples dans le monde, de restituer la pensée kanak de l'histoire. « *L'histoire ne s'écrit pas seulement à partir des archives militaires* » expliquait-il.



A Koohné en 2015 devant la stèle en mémoire du grand chef Noël, instigateur de la révolte de 1917, Alban Bensa se mêle à la foule. A la suite, il présentera le livre « *Les sanglots de l'aigle pêcheur* » écrit en commun avec Kacué Goromoedo, enseignant de païcî à Koohné et l'historien néo-zélandais Adrian Muckle. Un travail de plus de dix ans.

**24** septembre 2015 : à la salle Au Pitiri de Koohné devant un public nombreux, Alban Bensa, prend la parole pour évoquer les tenô, ces récits et poèmes composés de vers de huit pieds avec dix, douze, ou vingt strophes. Des tenô qu'il a recueillis dans le pays païcî dès son premier séjour en 1973, accompagné par le linguiste Jean-Claude Rivierre et qui font le socle du livre « *Les sanglots de l'aigle pêcheur* » qui vient de paraître. Invité au Salon du livre océanien (Silo), l'anthropologue est venu présenter cet ouvrage écrit en commun avec Kacué Goromoedo, enseignant de païcî à Koohné et l'historien néo-zélandais Adrian Muckle. Un travail de dix ans, déjà salué à Paris et par les médias de l'Hexagone et qu'il est heureux de présenter à Koohné, dans cette commune où il a créé des attaches de longue date. Il a même été intégré dans le réseau familial de la famille Goromido à Netchaot. Sur les murs de la salle de conférence au centre du village, des panneaux ont été installés avec des photos qui évoquent les différentes missions d'Alban en pays kanak. Souvent seul, parfois en famille. L'anthropologue

se montre très touché par l'accueil de son ouvrage à Koohné. Il raconte qu'à Pouembout, à la tribu de Ouaté, autour de la figure de Téâ Emmanuel Naouna, érudit kanak décédé en 1978, de nouvelles collaborations ont encore été envisagées. La curiosité des jeunes et leur envie de se réapproprié un patrimoine l'ont enthousiasmé.

### Transmission et restitution

« *C'est auprès d'Emmanuel Naouna que j'ai commencé mon travail d'ethnologue. C'est lui qui m'a conduit ensuite auprès d'Antoine Goromido à Netchaot.* »

Alban Bensa avait été très marqué par la disparition soudaine d'Antoine Goromido en 2001. Il avait alors avoué un moment de découragement, avant de constater que le travail pouvait se poursuivre avec ses fils, Joseph, alors maire de Koohné, Samy et Jean-Marie. Tous ont participé en 2004 au documentaire du réalisateur Jean-Louis Comolli « *Les esprits du Koniambo* », film dans lequel Alban était également l'un des protagonistes. Le réalisateur a salué celui « *qui avait mis en pratique le lien fort entre mythes, récits, poèmes, généalogies qu'étudie l'ethno-*

*logue, et l'action politique qui relève d'une pratique engagée de la science. Il était en cela une sorte de dissident de la discipline, réfutant les prétentions des savants à la « neutralité ».* »

Le décès du linguiste Jean-Claude Rivierre en 2018, puis de Kacué Goromoedo ont également affecté l'anthropologue qui souhaitait poursuivre son travail de transmission et de restitution. Celui qui restera comme une référence dans la manière de penser la Nouvelle-Calédonie et son évolution, l'homme engagé aux côtés des indépendantistes, laisse de très nombreux ouvrages, notamment « *Histoire d'une chefferie kanak, le pays de Koohné* », « *1878, carnets de campagne en Nouvelle-Calédonie* », « *Chroniques kanak, l'ethnologie en marche* ». Ou encore « *Un paradis dans la tourmente* » de la collection Gallimard découvertes, réédité dans une version réactualisée en 1999 sous le titre : « *Nouvelle-Calédonie : vers l'émancipation* ». Un livre très didactique aujourd'hui épuisé. Alban Bensa a également accompagné de très nombreux étudiants dans leurs recherches sur la Nouvelle-Calédonie. Des étudiants qui lui rendent aujourd'hui un hommage appuyé.



## « Morale de l'engagement et pratique ethnologique »

En 2014, dans la revue « *Communications* » sur le thème « *Chercher. S'engager ?* », Alban Bensa évoquait son parcours et son histoire particulière avec la Nouvelle-Calédonie. Extraits.

### *Votre intérêt pour les Kanak était-il lié à une dimension anthropologique ?*

(...) J'ai fait ma thèse de troisième cycle en anthropologie religieuse sur les cultes populaires, je me suis intéressé à l'histoire du christianisme et par là aux rapports entre l'anthropologie et l'histoire. C'est ensuite que j'ai été amené à faire de l'ethnologie via une initiation à l'étude des langues kanak... (...) Il se trouve que dans le séminaire de mon directeur de thèse, Jean Guiart, j'ai rencontré André-Georges Haudricourt, Jean-Claude et Françoise Rivierre. Haudricourt, l'un des grands linguistes du XX<sup>e</sup> siècle était très engagé politiquement en tant que membre du parti communiste. J'ai été surpris et très intéressé par le côté concret d'André-Georges Haudricourt : le son, le mot, l'objet. Quand Jean-Claude Rivierre et Haudricourt m'ont proposé d'apprendre l'une des vingt-huit langues kanak pour me préparer à partir en Nouvelle-Calédonie, - j'avais 23 ans-, je savais à peine où vivaient les communautés kanak. (...) L'idée d'aller au loin me séduisait. Haudricourt et Rivierre m'ont donné des cours particuliers de langue paicî. Aussi, quand je suis arrivé en Nouvelle-Calédonie, j'avais déjà bénéficié d'une bonne initiation à l'écoute et à l'écriture de cette langue mélanésienne.

### *Avant de partir en Nouvelle-Calédonie, étiez-vous engagé politiquement ?*

Non, pas du tout. Mon engagement politique a progressivement découlé de ma proximité avec les Kanak. (...) Quand je suis arrivé en Nouvelle-Calédonie en 1973, je n'avais milité ni pour l'indépendance de l'Algérie (j'étais trop jeune), ni même à 20 ans participé à Mai 68. (...) j'avais une position- qui, c'est selon, pouvait apparaître de gauche (soutien aux dominés) comme de droite (mise en question du progrès) - qui valorisait les mondes à la fois anciens et populaires, ceux des autochtones et des humbles, qu'il fallait respecter et, scientifiquement, mettre au jour pour éventuellement s'en inspirer. Ce point de vue était globalement aussi celui de mes enseignants d'ethnologie, qu'ils soient élèves de Lévi-Strauss ou de Leroi-Gourhan. (...)

### *Comment se sont passés vos débuts en Nouvelle-Calédonie ?*

Je suis arrivé là sans esprit anticolonial particulier. C'était dans les années 1971, 1972, 1973, celles de la guerre du

Vietnam qui nous affectait pourtant beaucoup. Quant à l'histoire coloniale de la Nouvelle-Calédonie, à l'époque, elle avait été peu étudiée, la plupart des ouvrages importants sur ce sujet sont parus plus tard. J'ai abordé la Nouvelle-Calédonie imprégné d'un a priori somme toute classique : la Nouvelle-Calédonie est avant tout kanak. Haudricourt allait aussi dans ce sens. Il m'avait dit : « *la Nouvelle-Calédonie, c'est simple. Il y a les Kanak et ... les Kanak. Les blancs, vous ne vous en occupez pas. Pour eux, tous les oiseaux sont des pigeons...* »

(...) Lorsque j'expliquais aux colons que je m'intéressais aux langues, ils me répondaient : « *Les Kanak, mais ils poussent trois grognements et c'est tout.* » Heureusement, Jean-Claude Rivierre était avec moi et m'a guidé. Grâce à mon initiation à la langue paicî, je pouvais commencer à transcrire avec lui récits, poésies, contes, que nous enregistrions, et échanger précisément avec leurs auteurs ou narrateurs. Au début, les Kanak ne savaient pas trop comment m'accueillir, mais la démarche centrée sur des enregistrements à écrire puis à commenter les a intéressés au fur et à mesure que j'avancais. (...)

### *Le contexte politique et colonial a-t-il modifié votre rapport aux Kanak ?*

En commençant en 1973 mes enquêtes, je n'avais pas du tout saisi que les gens les utilisaient en partie pour que les informations foncières livrées viennent éventuellement soutenir leurs revendications. (...)

Mon projet durant ces premières missions de recherche n'était pas de soutenir la cause de l'autodétermination des peuples opprimés, mais de recueillir tout ce que je pouvais dans le domaine des savoirs kanak locaux : la toponymie, les généalogies, les récits, les expressions orales formalisées (discours, poésies etc , bref tout ce qui me semblait « *authentiquement* » kanak. Ce n'est que plus tard que j'ai compris qu'il y avait dans cette attitude une forme d'excès méthodologique, car les Kanak me parlaient aussi de l'histoire coloniale, des Églises, des partis politiques, de l'école, de leurs projets économiques, de leur rage d'être si peu considérés dans leur pays... Pour ma part, je réduisais alors la focale à tout ce qui marquait une spécificité kanak. Cela peut paraître réducteur, mais c'est à ce prix qu'Haudricourt, Françoise et Jean-Claude Rivierre et moi-même avons pu recueillir une documentation originale et irremplaçable sur laquelle nous travaillons toujours et que je m'efforce maintenant de resituer dans l'histoire coloniale.

(...) Mon insertion dans le monde kanak est passée par la place que certains, dont Antoine Goromido et sa famille, ont bien voulu m'accorder dans leur réseau de parenté. (...)

Quand les « événements » éclatèrent le 18 novembre 1984, les indépendantistes kanak multiplièrent les prises de contact en France, en Europe, au Maghreb, en Afrique, pour chercher des soutiens. En France, la solidarité s'est organisée aussi en relais de ces initiatives. Je me suis beaucoup impliqué dans ce mouvement (...)

*Ces divers rôles ne vous ont-ils pas transformé en acteur majeur ?*

Je me suis trouvé certes quelque temps, mais avec beaucoup d'autres, au cœur d'une tourmente. (...) Lorsque Bernard Pons, secrétaire d'État aux DOM-TOM m'a fait expulser de Nouvelle-Calédonie en 1987, un mois après

j'y étais revenu sur ordre du CNRS, qui estimait que la Nouvelle-Calédonie c'était la France. Juridiquement, c'était imparable : on ne peut pas expulser un Français de France. (...) En résumé, c'est progressivement un engagement moral qui s'est imposé, absolument pas fondé sur une culture politique solide, marxiste ou autre, mais simplement sur une relation amicale forte avec des gens placés dans une situation inacceptable. (...)

Participer au débat que les Kanak engagent en Nouvelle-Calédonie fait partie de notre travail d'anthropologues. Pourquoi et au nom de quelle objectivité devrions-nous y renoncer ? Pourquoi ne pas mettre dans le panier des discussions politiques notre expérience de recherche ? (...)

J'essaie, dans mes enseignements, de mettre au cœur du savoir anthropologique l'expérience ethnographique, le parcours de l'enquête, et de poursuivre une anthropologie critique, historique et réflexive.

## De très nombreux hommages

**« Un compagnon de route fidèle, amical et fraternel »**

Le président de la province Nord, Paul Néaoutyine, a été le premier à saluer la mémoire d'Alban Bensa, un « camarade et un ami, pilier de la solidarité avec le peuple kanak pendant les Événements, un compagnon de route fidèle, amical et fraternel ». Il a évoqué son « regard contemporain sur notre propre culture en perpétuelle évolution. » « Il n'a jamais cessé de nous soutenir avec une fidélité rare, épousant notre cause et notre cheminement sans jamais s'ériger en donneur de leçon. (...) Parler avec Alban, c'était plus qu'un échange, c'était un partage, un enrichissement. »

**« Au service de la construction de l'avenir de la Nouvelle-Calédonie »**

Le ministre des Outre-mer Sébastien Lecornu a rappelé le « compagnon de route de nombreux responsables universitaires, politiques et coutumiers calédoniens ». Et le ministre de préciser sa reconnaissance particulière pour le dialogue qu'Alban Bensa avait accepté de poursuivre avec son cabinet depuis un an, « mettant son érudition, ses convictions et sa douceur

au service de la construction de l'avenir de la Nouvelle-Calédonie ».

**« Un sapin est tombé dans le clan Dwi Goieta »**

Emmené à la tribu de Ouaté par Doui Matayo Wetta auprès d'Emmanuel Naouna qui l'a lui-même conduit jusqu'à Antoine Goromido à la tribu de Netchaot en 1973, Alban Bensa a conservé des liens très forts avec la famille Goromido. Hommage de Joseph Goromido, fils d'Antoine.

« Caa Alban (papa Alban), je voudrais t'adresser la parole une dernière fois. Car tu as repris le chemin de nos vieux, tu vas rejoindre ceux qui ont travaillé avec toi durant toutes ces années. Ici à Netchaot, nous sommes dans une immense tristesse car tu nous as quittés. Un sapin est tombé dans le clan Dwi Goieta.

Je me souviens de l'année 1973 quand tu es arrivé à Netchaot avec ao (grand-père) Emmanuel Naouna, ta femme Hélène et ta fille Élise. C'était le début d'une aventure passionnante où nous avons tissé ces relations familiales, humaines, en même temps que tu travaillais avec nos vieux sur la société kanak et son évolution jusqu'à aujourd'hui. »

En 1973, c'était le début du réveil kanak, un mouvement qui a été d'abord culturel avant de devenir

politique. « Voir un Européen qui s'intéressait à la culture kanak, pour nous, c'était inimaginable. Cela nous a beaucoup encouragés » poursuit Joseph Goromido.

« Ton apport a été décisif et a permis de préserver un patrimoine riche de plusieurs millénaires. Il a permis de connaître et comprendre cette civilisation, sa conception du monde et de la vie, son expression dans les différentes manifestations de la vie, la place importante de la parole.

Nos vieux détenaient ce savoir mais le gardaient en eux. Tu as permis que cette parole traverse les mers, dépasse les récifs calédoniens pour être connue et contribuer à la pensée universelle et à l'humanité des peuples. » Avec Antoine Goromido, Alban Bensa se rendait chez les vieux dans la chaîne.



Alban Bensa était présent à Koohnê, aux côtés de Joseph Goromido, alors maire, à l'occasion du premier référendum en 2018.

« Ils sont allés voir Denis Aramoto qui était un guérisseur qui vivait dans la forêt vers la côte est, ils allaient aussi à Néami, à Tiwaka sur la côte est. Chaque fois, ils enregistraient le récit des vieux avec un petit magnétophone. Au retour à la maison, ils passaient du temps à réécouter et retranscrire les entretiens. »

Joseph Goromido se souvient que le travail de l'anthropologue avait d'abord suscité critiques et controverses. Des critiques que le chercheur a toujours prises en compte. « Il a toujours associé nos vieux à ses recherches. »

Au niveau politique, Alban Bensa a beaucoup contribué au mouvement pour l'indépendance, poursuit le responsable politique.

« Tu as fait connaître le combat du peuple kanak pour sa dignité en créant avec d'autres l'AISDPK (association pour l'information et le soutien aux droits du peuple kanak) et en assurant la solidarité du peuple français avec nous. »

« Ton travail avec nos anciens est essentiel. Il a marqué et marquera notre jeunesse et toutes les générations futures qui assureront demain le devenir de la Kanaky-Nouvelle-Calédonie. Ils seront forts car ils détiendront ce savoir ancestral et connaîtront leur culture pour la partager avec les autres communautés et créer une nouvelle identité. Merci encore du fond du cœur. Au revoir Caa Alban. Topai Tägä. »

**« Ses paroles vont continuer à nous faire vibrer à travers ses nombreux ouvrages »**

Elie Poigoune rend hommage à son ami.

« Il était un homme remarquable par sa grandeur intellectuelle, sa simplicité, son écoute, sa bienveillance et son amour pour notre pays et en particulier pour les nombreuses personnes, familles et clans de l'aire Paicî-Cemuhî. (...) Il fut pour nous un grand homme qui a côtoyé nos grands frères, nos pères et nos grands-pères. Il a su nous écouter attentivement et écrire des textes exceptionnels sur nous, nos histoires, et nous donner ainsi une petite place dans l'Humanité. (...) Ses paroles vont continuer à nous faire vibrer. » ■



Avec Kacué Goromoedo, co-auteur du livre « Les sanglots de l'aigle pêcheur ». (© Famille Bensa)



Séjour en famille en Nouvelle-Calédonie dans les années 1970. (© Famille Bensa)



Dans le cadre d'un projet pilote visant à permettre à la savane à niaouli de retrouver son état initial de forêt, des actions de reboisement ont notamment été réalisées, comme ici à Tiwaé, l'une des trois tribus de Tuo Cèmuhi (Touho) concernées par cette initiative. Jean-Raymond Trocas, président de l'association CAAM, est l'animateur des sessions de reboisement.

## Tuo Cèmuhi : des initiatives en faveur de la forêt

Un projet pilote a été lancé en janvier 2020 pour aider la forêt à progresser dans des zones où elle a été dégradée. Menée par la province Nord avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB), cette initiative dénommée « *Pa Mulip Diéli Mwô* » en Cèmuhi, vise à regagner de la biodiversité dans les savanes à niaouli de trois tribus de Tuo Cèmuhi (Touho) : Poyes, Tiwaé et Vieux-Touho.

(En Cèmuhi, « *Pa Mulip Diéli Mwô* » signifie « *pour que ce qui porte/donne la vie dure toujours.* »)

Si elles ne subissent pas d'impact de l'activité humaine, les savanes à niaouli, issues de la dégradation de la forêt, retournent à leur état premier de forêt. Cependant, les feux de brousse à répétition empêchent ce processus et favorisent la prolifération des espèces envahissantes végétales et animales (cerfs et cochons). Le projet *Pa Mulip Diéli Mwô* souhaite lutter contre ces pressions pour aider la forêt à regagner du terrain dans la zone. Pour ce faire, chaque tribu est invitée à réfléchir à un plan d'actions à long terme pour valoriser les savanes. Ce sont les conseils des chefs de clans qui décident des opérations qui seront menées dans leurs tribus. Plusieurs partenaires viennent accompagner les tribus dans la construction de ce plan : le GIE Océanide, le bureau d'études Bio eKo, le Conservatoire d'Espaces

naturels (CEN), etc. ... Le projet est animé par l'ONF International (ONFI), une filiale de l'Office National des Forêts, avec une chargée de mission sur place, Solène Verda. Il est placé sous la coordination de la province Nord, notamment du chef du district forestier Est, Martin Brinkert.

### Plantations écologiques, pare-feux

En août 2020, neuf personnes issues des trois tribus de Poyes, Tiwaé et Vieux-Touho ont réalisé un inventaire botanique dans leurs savanes. En parallèle, l'équipe du projet a mené une étude pour comprendre le lien que les populations entretiennent avec les savanes et les problématiques rencontrées. Ces deux diagnostics ont permis d'identifier des zones importantes

d'un point de vue environnemental et les vocations que les tribus souhaiteraient leur donner. Suite à ces travaux, une première journée de concertation a été organisée à la maison commune de Poyes où une cinquantaine de personnes des trois tribus étaient rassemblées pour réfléchir à une vision sur l'avenir de leurs espaces.

L'équipe projet a proposé une liste de différentes actions envisageables au service de la reconquête de la biodiversité et de la mise en valeur des savanes. Les participants étaient invités à compléter cette liste suivant les idées de chacun. Ces actions ont été classées en trois catégories :

- **Protéger** : ces actions consistent à réduire les pressions lorsque celles-ci menacent des espaces vulnérables. Ces pressions sont de plusieurs natures et les réponses



Chaque conseil des chefs de clans décide des actions qu'il souhaite mener parmi un ensemble de propositions de l'équipe projet. Ici à Vieux-Touho, photo souvenir avec l'équipe des planteurs.



L'équipe du chantier de reboisement à Tiwaé.



Pour lutter efficacement contre les espèces invasives animales que sont les cerfs et les cochons, une formation à la sécurité et à l'examen initial d'une carcasse a été dispensée avec la fédération de la faune et de la chasse de Nouvelle-Calédonie.



Solène Verda, chargée de mission de l'Office national des forêts international (à droite) anime le projet dénommé Pa Mulip Diéli Mwô. Sur la photo, de gauche à droite : Julien Kolele, président de l'association TIPWOTO, Alexandre Oudiame-Ane, l'animateur de l'association, Auguste Pawape, vice-président du conseil de Poyes, Jacqueline Kolele, trésorière de l'association CAAM, le trésorier de l'association TIPWOTO et Glenda Kolele, membre de l'association CAAM.



Une première journée de concertation a été organisée à la maison commune de Poyes, une cinquantaine de personnes des trois tribus étaient rassemblées pour réfléchir à une vision sur l'avenir de leurs espaces avec l'équipe du projet. Les différentes actions envisageables pour permettre à la forêt de regagner du terrain leur ont été soumises.

Au mois de juin à la tribu de Tiwaé, la Sécurité civile a formé les pompiers au brûlage dirigé, une action préventive pour réaliser ou entretenir des coupe-feux.



Les agents de la direction de la Sécurité civile ont expliqué la dynamique des feux de brousse et l'intérêt des coupe-feux.



A Tiwaé, des pare-feux ont été aménagés autour de toutes les parcelles de reboisement.

diverses : les feux (règles sur la gestion du feu, pare-feu, etc), les cerfs et aux cochons (battues communautaires, piégeage), l'érosion (barrières végétales, cordons pierreux etc).

- **Enrichir la biodiversité** : une déclinaison de diverses techniques de plantation et semis est proposée, selon le contexte environnemental de la zone (pente, sol, etc.), dans un but de restauration ;
- **Exploiter** : cette catégorie est tournée vers les activités qui peuvent avoir des retombées économiques pour les tribus (plantation forestière, éradication du pinus, agriculture, etc).

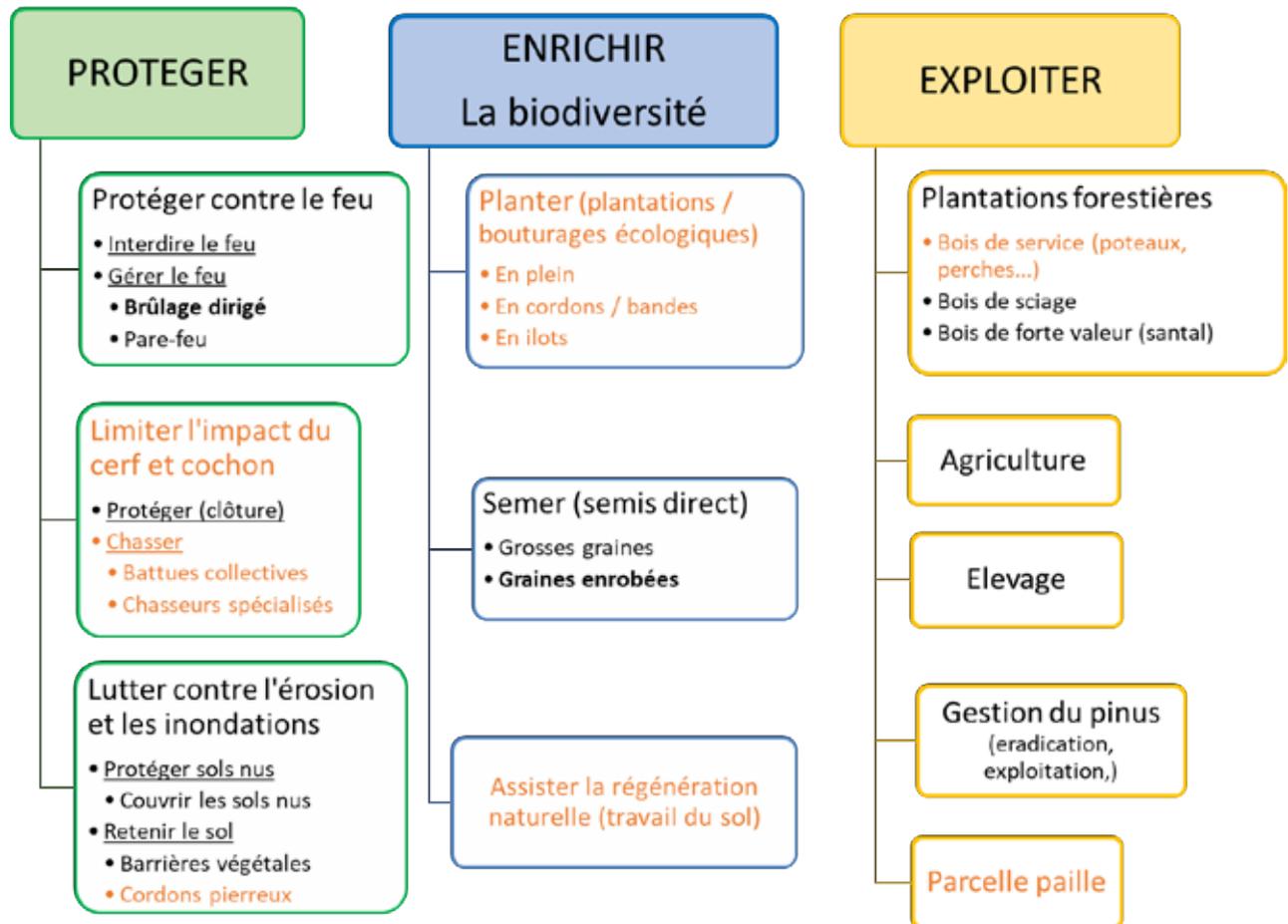
A partir de supports cartographiques, chaque tribu a commencé à construire son plan d'actions en positionnant les

types d'intervention selon les vocations souhaitées des savanes (protéger, enrichir ou exploiter). L'élaboration de ces plans sera poursuivie au travers d'ateliers participatifs menés dans chaque tribu. L'objectif est d'aboutir à un outil au service des conseils des chefs de clan qui seront les animateurs de leur plan pour le faire vivre à long terme.

## Actions de chasse

Pour l'heure, le projet permet de financer certaines des actions identifiées, en matière notamment de reforestation et de régulation des cerfs et cochons envahissants. L'association TIPWOTO est en charge des actions de chasse dans les zones qui ont été identifiées comme prioritaires à protéger. De son côté, l'association Cèmi Acuut

A Mulip (CAAM) opère les actions de reboisement avec un objectif de 7 500 plants répartis sur les trois tribus. Les espèces plantées ont à la fois un intérêt écologique (cerisier bleu, faux-teck, etc.) et socio-économique (palétuvier de montagne, tamanou, etc.). D'autres partenariats sont recherchés afin de compléter ces actions. Un exemple : la formation des pompiers au brûlage dirigé (action préventive pour réaliser ou entretenir des coupe-feux), opérée par la Sécurité civile, à la fin du mois de juin à la tribu de Tiwaé. Cette collaboration a permis à la fois aux pompiers de se former à des techniques de lutte contre le feu, et à la tribu d'identifier des espaces-clés à préserver ou à valoriser, pour exploiter la paille et les peaux de niaoulis. ■



**Liste des actions proposées lors de l'atelier collectif**

**En orange :** actions qui sont financées dans le cadre du projet Pa Mulip Diéli Mwô.

**En gras :** actions qui sont permises grâce à des partenariats.



A Vieux-Touho, reboisement dans une zone escarpée.



Les jeunes plants, ici à la tribu de Tiwaé, sont protégés par des filets.



Le gîte avec ses cinq bungalows est situé à proximité des grottes de Koumac. Avec vue sur les collines environnantes.



Laurene et Henri Santino ont racheté le gîte Les Cigales à Koumac. Même s'ils travaillent tous les deux à la mine, ils assurent également les repas en table d'hôte, sur réservation 24 heures à l'avance.

## Au gîte Les Cigales

Ils ont conservé le nom du gîte donné par les anciens propriétaires, originaires de Camargue. Laurene et Henri Santino ont repris le gîte des Cigales, à proximité des grottes de Koumac. Toujours employés tous les deux à la mine, ils préparent leur reconversion, avec un sens aigu de l'accueil.

**H**enri Santino a grandi avec ses grands-parents qui tenaient l'hôtel du Grand cerf à Koumac. Alors, lorsqu'il se met aux fourneaux, c'est essentiellement pour préparer des plats de son enfance. Il y a deux ans, avec sa femme Laurene, ils ont décidé d'investir en rachetant un gîte à Koumac. Les propriétaires, qui avaient plus de 70 ans, souhaitaient passer la main. Ils ont repris le gîte des Cigales en conservant le nom de la structure. Leurs quatre bungalows affichant toujours complet, le couple a construit récemment un cinquième hébergement. Et ils proposent une table d'hôte, sur réservation 24 heures à l'avance. En général, madame prépare les entrées et les desserts, monsieur les plats chauds... Avec des spécialités que les visiteurs apprécient : carry de crabe, salade de poulpe... Et un flan à la citrouille dont ils nous donnent la recette en page 39. « *Nous avons en général des convives deux ou trois soirs dans la semaine.* »

### Des projets d'activités

Pour investir, le couple de trentenaires a dû convaincre les banques, ce qui n'a pas été chose facile. Ils continuent tous deux à travailler à la mine, elle au service de géotechnique à KNS, lui aux sondages à la NMC à Ouaco. Une

femme de ménage assure l'entretien des bungalows cinq heures par jour, une autre employée l'entretien des espaces extérieurs.

Le couple reçoit les invités à la table familiale. « *Avec cette nouvelle activité, nos enfants qui ont aujourd'hui 12 et 9 ans ont gagné en ouverture, en autonomie.* » Très accueillants, Laurene et Henri Santino ont aménagé leurs bungalows avec soin, avec tout l'équipement nécessaire pour une famille : cuisine équipée avec vaisselle, lit double dans une chambre séparée et deux lits simples, salle de bain. Ils reçoivent régulièrement des entreprises qui font des séjours de plusieurs semaines. Et une clientèle d'habitues, notamment des grimpeurs qui profitent des sites naturels d'escalade de Koumac. Avec la fermeture des frontières, le gîte des Cigales connaît un taux de fréquentation très important.

Pour l'avenir, Laurene et Henri Santino aimeraient se consacrer entièrement à leur activité d'accueil en développant des activités, ce qui inciterait les visiteurs à passer plusieurs jours à Koumac. Et ils ne manquent pas d'idées pour l'avenir, pour partager avec les visiteurs, en mer et sur terre, ce qui fait la richesse et l'authenticité de la vie broussarde. Pour l'heure, ils se consacrent à l'agriculture sur leur terrain avec une vue imprenable sur

toutes les montagnes environnantes : verger, poulailler... Là aussi, le couple ne manque pas de projets et de motivation. ■



Chaque bungalow comprend une chambre à part avec un lit double et deux lits simples dans le salon-cuisine. (© DR)



Le couple prépare des plats typiques de la cuisine broussarde. Ils apprécient de faire plaisir à leurs convives et échangent à table avec eux. (© DR)

**Contact :**

Hébergement en bungalow,  
camping gratuit

Table d'hôte sur réservation

46.91.91 / 75.63.88

gitelescigales.koumac@gmail.com

Chaque bungalow est  
équipé pour la cuisine.

Le gîte accueille  
régulièrement les salariés  
d'entreprises qui viennent  
travailler dans la zone.

(© DR)



Les nouveaux propriétaires ont conservé le nom du gîte. Il avait été donné par leurs prédécesseurs qui étaient originaires de Camargue, dans le sud de la France.



**PERMANENCES JURIDIQUES  
GRATUITES 2021**

**Permanences juridiques confidentielles et gratuites  
SANS RENDEZ-VOUS (dans la limite de 10 personnes)**

**Julie BEUROIS** 📞 86 05 92 @droits.nc@gmail.com



**POUEBOUT / PWËBUU**

Mairie - 8 h / 12 h  
Contact mairie - 47 70 00

- 08 JUILLET
- 29 JUILLET
- 05 AOÛT
- 26 AOÛT
- 09 SEPTEMBRE
- 21 OCTOBRE
- 04 NOVEMBRE
- 18 NOVEMBRE
- 02 DÉCEMBRE

Financement Commune de POUEBOUT / PWËBUU



**POYA / NÈKÔ**

Ancienne Mairie - 8 h / 12 h  
Contact mairie - 47 12 50

- 06 JUILLET
- 20 JUILLET
- 03 AOÛT
- 07 SEPTEMBRE
- 05 OCTOBRE
- 02 NOVEMBRE
- 16 NOVEMBRE
- 30 NOVEMBRE
- 07 DÉCEMBRE

Financement Commune de POYA / NÈKÔ

**Solitude, détresse, souffrance ?  
Vous n'êtes plus seul-e  
Parlons-en**



Un.e professionnel.le à votre disposition 7/7j  
du lundi au samedi : de 9 h à 1 h du matin  
le dimanche : de 9 h à 13 h et de 17 h à 1 h du matin

**Numéro gratuit  
05 30 30**





**Contact :**  
Hébergement en bungalow,  
camping et repas sur réservation :  
83.91.62

Quatre bungalows en bois avec quatre couchages et des sanitaires peuvent accueillir les visiteurs.

## Des bungalows les pieds dans l'eau

Des bungalows en bois en bord de mer, une cuisine collective, un espace de camping : ouvert il y a un an, le gîte Houlo Men possède de nombreux atouts pour séduire les visiteurs. Jean-Yves Poadjaoo et sa famille assurent l'accueil, à la tribu de Ouenpoues, au nord de Hienghène.

Jusqu'à l'âge de 8 ans, Jean-Yves Poadjaoo a vécu sur le site-même du gîte, en bord de mer à la tribu de Ouenpoues, à quelques kilomètres au nord du village de Hienghène. Jusqu'à ce que sa famille décide de se déplacer un peu plus loin dans la tribu.

Ainsi,

lorsque l'ancien maire de Hienghène Daniel Fisdiepas est venu le solliciter pour lancer une structure touristique sur le site, il n'a pas hésité, en associant toute sa famille. Le gîte se nomme Houlo Men, comme autrefois la maison de son père et de son grand-père. « *Avant, chaque maison avait son nom. Mon père est né ici et moi aussi, en 1970.* » Il existait autrefois un gîte du GDPL de la tribu qui a fermé depuis 2004. Il y avait donc de la place pour une structure, dans une commune qui a axé son développement sur le tourisme.

« *A l'école, j'ai suivi une formation en hôtellerie. Après, je me suis tourné vers la cuisine* » explique Jean-Yves Poadjaoo, qui travaillé un temps dans les cuisines du gîte Ka Waboana au village de Hienghène.

### Une cuisine collective

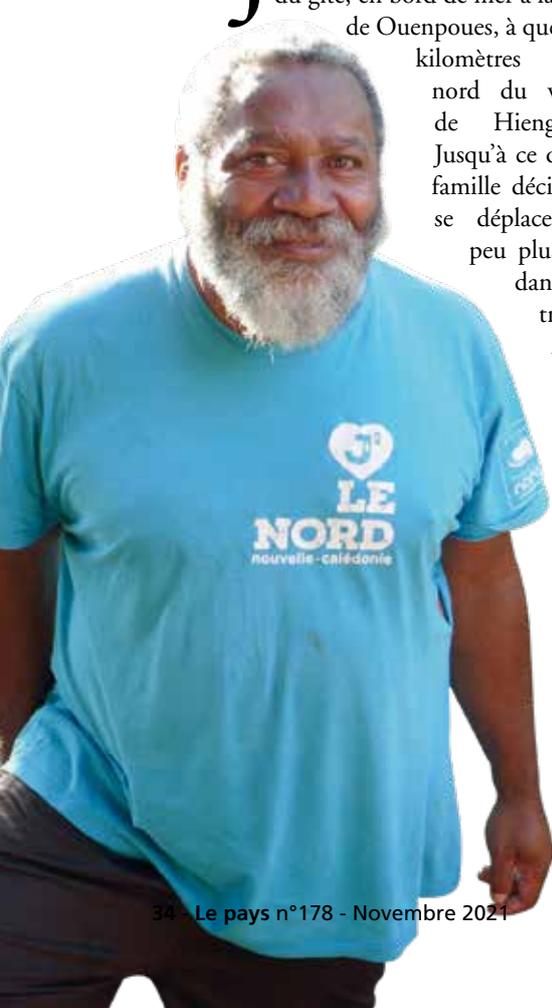
La commune a nettoyé le terrain. Il a fallu réunir le budget pour ce

projet : un petit apport personnel, une aide de la province Nord, des fonds de l'Icap, un emprunt bancaire... Terminé en 2016, le gîte n'a pu ouvrir au public qu'en 2020 pour des questions d'assurance.

Quatre bungalows avec quatre couchages et sanitaires accueillent les visiteurs. Comme cela se fait couramment en Nouvelle-Zélande ou en Australie, une cuisine commune très bien équipée permet de faire soi-même la cuisine. Il est aussi possible de réserver des repas à l'avance, des repas à base de produits locaux que la famille livre sur place. « *Mon fils va à la pêche. Nous cultivons nos tubercules dans nos champs, dans la vallée de Tanghène.* »

On vient à Houlo Men pour se reposer, profiter du bord de mer avec un platier et un petit tombant tout proche, ou partir en randonnée aux Roches de la Ouaième. Le départ se trouve tout près, à la tribu de Ouenhip, à proximité du camping Chez Maria. Le sentier, très bien balisé, mène à 744 m d'altitude à un point de vue surplombant l'embouchure de la Ouaième où se trouve le bac. Magnifique ! ■

Jean-Yves Poadjaoo gère le gîte Houlo Men à Hienghène avec sa famille. Une structure établie sur le site en bord de mer où il est né et a grandi jusqu'à l'âge de 8 ans.





Une cuisine collective est à disposition. Il est aussi possible de réserver des repas en s'y prenant à l'avance.



Au menu du soir : un délicieux bougna préparé par Jean-Yves Poadjaou et sa famille. (©AG)



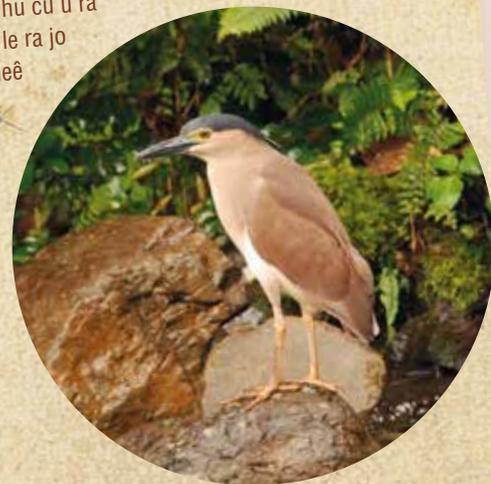
Le gîte Houlo Men se trouve à proximité du départ de la randonnée aux Roches de la Ouaième. Au sommet, une vue magnifique sur l'embouchure de la Ouaième. (© M. Sébille)



## Hingôo-ny e a huri pwec « Nê »



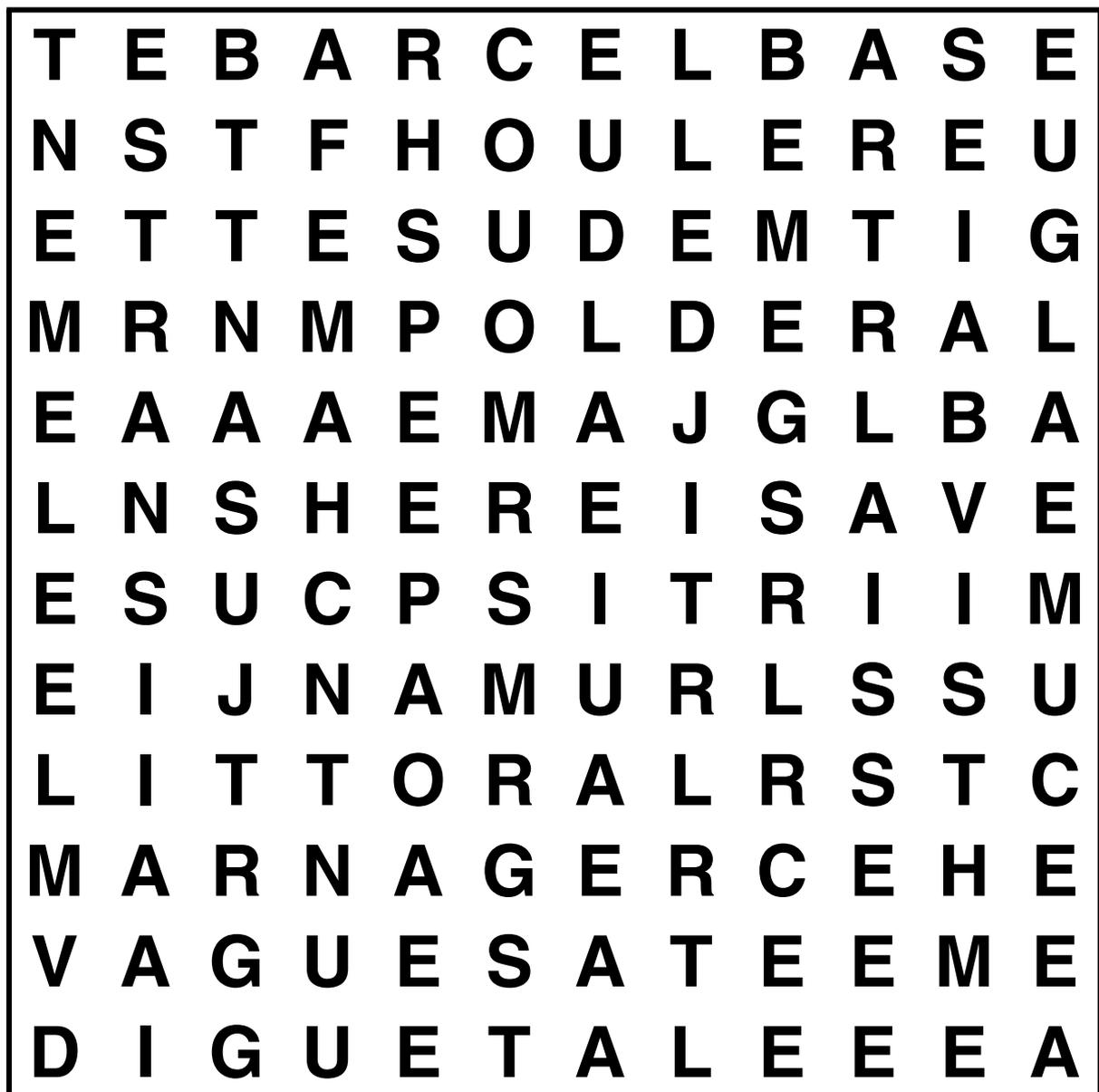
1. Âle Nê ra na mi yale-n a huri pwec puun bwa jaa pwa pe huri pwec ta-avuun na re kuu'n taa de re wan, jo na re wan taa da re kuun, higoo'ny e i maa thale menic re jec.
2. Pwa na bwe ceec u pe huri dame ho'n le pwec... u tame tame taa texi âle maap pwâa phur u phaja le i have maap zo pora.
3. Ra heli le i ho maap have « no gaa pe tabo bwe phuleng me no gaa pe kûûni pwe'n phuleng ».
4. Jo u heli le i ho a huri pwec have « êê bwaamwâ pwame ne zo hu ôjing ho kûûni tânâ pwe'n, jo ne zo pe na dehu'n ra me ne zo ta beveni ra tûmî a tûmî me tena jere thivae'm ho-n, bwa waa juru ma eze a phwaar thivae'm ».
5. Hu heli le i ho maap ha êê elo, no a mwâ pwa.
6. Phur ho le u heli le i na, u eze ap ho-n ra eze huri da pwec.
7. Tawa de ho maap ra u wii le dexe phuleng ra ta beveni ra me i tûmî aa tûmî me jere thivae-n ra waa le i heli ho a huri pwec.
8. U tûmîn ra tûmî ha tûûmi me pwae the le jere thivae-n jo pwame phur ho u cên nec ha i phulo the le jere thivae-n jo phur ho u noja have i tuâ hi.
9. Pazangê a huri pwec, u ta ta ta ho-n, ra taa da re na gewa ceec, ra u mwâa taa texi wââk
10. ra me u phaja le i have « wââk zo pora ».
11. Heli le i ho wââk have « bwaamwâ no gaa pe tini le man ther ro ».
12. Ta alo le i ho âle a huri pwec ra ta kooma i ra u noja have pwame âle wââk ho juru cên a phulo i,
13. Jo phur ho u tho heli ha le i have « bwaamwa wââk pwame hên ne zo u ôjin ho tini na man ther zo ho yo ne zo tee thuup ne na dep bwa waa juru maze cên a phulo tâna puni'm.
14. Alo le i ho wââk ra heli le i have êê elo wane âjuk hi-m wa no a ma pwa.
15. Jo u eze tee ap ho'n tee kule wââk na tena ra me u eze ta ta ta ra mo huri da mwâ le pwec ho-n da câmwâ re kuun jeec.
16. Pazangê wââk ho u pwa le pook i heli le i ho a huri pwec : u te kalua re le man ther ra thuup a thuup me re thale dep men aâgava.
17. Pwâa dua le u coor dame u noja have pwame thale puni'n ho came ra eze phulo mwâ bwa ra u mwâ dedo u taimwî have pwame âle a huri pwec ho i tuâ'i.
18. Pazangê a huri pwec ho u ta ta ta ho-n, ra taa da mwâ re kuun jec, the le i cabwet le pwec na le, ra u taa texi meneê ââra le menic re jec maa âle jurâac e ra teâ pwiwiik, kêêxê maa bwek. Taa texi ra ho ra phu mwâ.
19. Pwâa phur ra hu paja le i ho Bwek have kêêk mi gaa the yage le ra mi mo cu alo ho thale ceen mwe la mi noja ha ra cu bazor ha ra cu huva.
20. U coor ho a huri pwec ra heli have » hen bwaamwa wa no gaa te yhage le zaa me no mo cu alo ne za cêbe tânâ ceec mwe ha.
21. Ra me hu cega tha le ceen mwe la me ra cêbe, jo pwame phur ra me ra hu paja le i ho bwek have « a huri pwec alo me ha i cu huva na ceen mwâ ? »
22. Heli ho a huri pwec ha « ââ i pwen cu hâa cu âiloloon zo pwen caa me ja, ho mehô'm », tawa de ho Bwek ra u pwen caa me le ceec mwe'n ho me hō-n
23. Pwâa phur mwâ eze tho me ho kêêxê ha le a huri pwec » ma cu alo me ha i cu huva niên ».
24. Heli ha hu ho a huri pwec ha » ââ i pwen cu hâa cu âiloloon ne zo pwen caa hap ho jure him. »
25. Ra me l ja mo hûnâ ho menee thale menic re jec pwâa phur ho ra hu nada thale ceen mwe la ra me nada thale yabwec ra me ra hu nadae koc taa da ho bwa'n mwâ, pwame le u i mwa nêê thale koc bwe mwâ jo ra u taa da ho le kuuxi-n mwâ, jo wa rah u taa cuuxi tha le mweju re gerââr hi hên. I mwâ le mwâ le tho ho'n mwâ me ran a, ra me ra u na ra pwame duale ra pwa ha me ra kahi ho u tawa le mwâ haa bwe la.
26. Jo ra hu taimwî mwa have pwame âle a huri pwec ho i tuâ ra.
27. Jo ra hu tha hi la ho bwalii la men doo la jo ra hu kuri i.
28. Ra me u carimwâ, carimwâ deve ho-n, taa deve texi wââk ra u tho ap he wââk ha « wââk bwaamwa ne zo gaa noje ro bwa ra hu kuri ro ââra hên menic re jec ».
29. Heli le i ho wââk have « elo u co i le zo heli le ro eleek ha me no te thuup re niên man yep bwa wa juru a phulo ro alo êên na tena juru maze cên dedo ro mwâ. »
30. « Piin bwa came-m, coor tena zo ja ma mô me me zo mac. Ta wade ho wââk mâa nêê âârale menic re jec ra kuri i.
31. I te... te... te ho'n ra taa de texi maap ra tho ap e hi have » maap bwaamwâ noje ro bwa ra kuri ro ho thale menic re jec ».
32. « Eelo jo hu co hile zo heli eleek have me no tûmî jere thivae'ny ho le dexe phuleng bwa waa a phwaar man noor ro alo hên hu phulo jere thivae'ny.
33. gaa coor tena, zoja ma mô me no e zo me zo mac, » ra me u tha hi-n ho le bulaivic ra me ra u me kurii i maa meneê thale menic re jec, kuri i kuri i, taa de wa re wan parâace.
34. Ra me u coor ho a huri pwec ra tha beve hi mi alo dame have meneê thale menic re jec ho me e ra tuu-n.
35. Ra me i tawa de ra hu cu u ra mwâdi wan kên aa le ra jo ra hu me mac meneê tale menic mwâ.
36. Jo ôjin mwâ na hingoo'ny e « a huri pwec », mwâa cuzi mwâ za doolii-n o za mwâ !



# Le héron, celui qui suit la rivière

1. Nê, le héron de nuit. On le surnomme *A huri pwec* parce qu'il passe son temps à longer les rivières de la forêt jusqu'à l'embouchure. Voici son histoire et celle des oiseaux de la forêt.
2. Un jour, il suit la rivière en amont. Il monte... monte et trouve l'oiseau lunette. Il lui demande : « Oiseau lunette<sup>5</sup>, que fais-tu ? »
3. Il répond : « Je m'assieds un peu sur cette branche de *phuleng*, pour manger ses fruits ».
4. Le héron de nuit lui dit : « Ah oui, eh bien quand tu auras fini de manger ses fruits, prends une de ses feuilles, retourne-la puis frotte le contour de tes yeux avec le dos de celle-ci et tu auras une meilleure vue ! »
5. L'oiseau lunette lui répond : « D'accord, je le ferai. »
6. Après lui avoir dit cela, il poursuit son chemin vers le fond de la rivière.
7. L'Oiseau lunette cueille la feuille, et avec le dos blanc de celle-ci, il se badigeonne le contour des yeux comme le lui a conseillé le héron de nuit.
8. Il essuie bien le contour de ses yeux, et à sa grande surprise, il réalise qu'en suivant les conseils du héron de nuit, il a tracé deux grands cercles blancs autour de ses yeux. Alors il comprend que le héron lui a menti.
9. Le héron quant à lui continue de monter, monter en amont de la rivière. Il arrive à un endroit où il rencontre le corbeau.
10. Il lui demande : « Corbeau ! Que fais-tu ? »
11. Le corbeau lui répond : « Eh bien, je brûle et défriche cet endroit pour en faire un champ. »
12. Le héron de nuit l'observe ainsi pendant un bon moment. Il s'aperçoit que le corbeau est bien trop blanc ;
13. Il lui crie : « Et bien quand tu auras fini de nettoyer ton champ, roule-toi dans les cendres de charbon et tes plumes deviendront encore plus blanches ! »
14. Le corbeau le regarde d'un air étonné et lui dit : « Ah oui ? Je crois que tu as raison, je le ferai ! »
15. Puis il poursuit son chemin, laissant le corbeau à ses occupations. Il monte... monte... toujours en amont de la rivière jusqu'au fin fond de la forêt.
16. Pendant ce temps, le corbeau suit les conseils du héron de nuit et se met à se rouler dans la cendre...
17. Quand il se relève, il s'aperçoit que ses plumes ne sont plus blanches mais qu'elles sont devenues toutes noires... Il comprend alors que le héron de nuit lui a menti.
18. Pendant ce temps, le héron monte, monte, monte et arrive à l'endroit de la source de la rivière. Il trouve tous les oiseaux de la forêt et leur chef : le notou, la perruche huppée, la roussette. Ils sont en train de construire la case du chef, le Notou.
19. La roussette lui demande : « *A huri pwec*, peux-tu nous guider et voir si les poteaux de la case sont bien droits ou pas ? »
20. Il s'arrête et leur répond : « D'accord. Je vais vous aider une fois que vous aurez planté les poteaux. »
21. Ils soulèvent les poteaux et se dirigent vers leurs emplacements respectifs. La roussette lui demande de regarder son poteau et de voir comment c'est.
22. Il répond : « Euh non c'est couci-couça. Penche-le un peu vers ta gauche ! » La roussette le décale légèrement vers la gauche.
23. Puis la perruche huppée lui crie : « Héron, regarde par ici ! »
24. Le héron lui répond : « Euh non c'est couci-couça. Penche-le un peu vers ta droite ! »
25. Et il fit de même pour tous les autres oiseaux de la forêt. Une fois les poteaux plantés, ils se mettent à monter la charpente, à poser les arbalétriers et bientôt la paille sur la toiture. Les voilà qui arrivent au sommet, les travaux presque achevés. Il ne reste plus que la flèche faïtière à poser. Ils la placent et s'apprêtent à la fixer solidement avant de redescendre, lorsque la case s'écroule sur eux !
26. Ils comprennent alors que le héron de rivière leur a menti et leur indiquait le contraire à chaque fois.
27. Furieux, ils saisissent leurs casse-têtes et leurs sagaies et se lancent à sa poursuite.
28. En les apercevant, *A huri pwec* se met à courir, courir, courir en aval... il descend... il descend et trouve le corbeau. Il lui crie : « Au secours Corbeau, aide-moi ! Les oiseaux de la forêt sont à ma poursuite ! »
29. Le corbeau lui répond : « Ah te voilà toi ! Tout à l'heure tu m'as dit de me rouler dans la cendre de charbon, après avoir fini de brûler mon champ, pour que mes plumes deviennent plus blanches. Et maintenant regarde, je suis tout noir ! »
30. « Je te jure sur la tête de ton père que je vais te tuer ! Attends tu vas voir ! ». Le corbeau se joint aux autres oiseaux de la forêt et se lance aussitôt à sa poursuite.
31. Il poursuit sa course, descend... descend... et rencontre l'Oiseau lunette. Il lui crie : « Lunette, aie pitié de moi, aide-moi car les autres oiseaux de la forêt sont à ma poursuite. Viens m'aider ! »
32. « Ah oui ! Dis donc, c'est toi qui m'as dit tout à l'heure de cueillir les feuilles de *phuleng* et de me frotter le contour des yeux avec le côté blanc de sa feuille pour avoir une bonne vue... Eh bien regarde à présent... Le contour de mes yeux est devenu tout blanc !
33. Attends-là, tu vas voir. Je vais te tuer ! » Et il se met ainsi à sa poursuite, accompagné par tous les autres oiseaux de la forêt, jusqu'à l'embouchure de la rivière, à l'endroit appelé *Wan pharââce*.
34. Le héron de nuit s'arrête, se retourne et s'aperçoit que tous les oiseaux de la forêt sont à sa poursuite pour le tuer.
35. Alors, il s'arrête, se retourne, se courbe et leur montre ses fesses. Ce qui provoque la mort de tous les oiseaux !
36. Ainsi se termine le conte de *A huri pwec*. A quelqu'un d'autre de raconter la suite.





ALGUE  
 AMERRIR  
 BAIE  
 BARRAGE  
 CRABE  
 DIGUE  
 ECLUSE  
 ECUME  
 ELEMENT  
 ESTRAN

ETALE  
 HOULE  
 ISTHME  
 JETEE  
 JUSANT  
 LAGON  
 LAISSE  
 LITTORAL  
 MAREE  
 MARNAGE

MASCARET  
 MEDUSE  
 MER  
 PASSE  
 PHARE  
 POLDER  
 SABLE  
 TEMPETE  
 VAGUES  
 VASIERE

# La recette de Laurene et Henri Santino du gîte Les Cigales à Koumac

## Flan à la citrouille



Laurene et Henri Santino font découvrir à leurs hôtes des recettes de famille comme ce flan à la citrouille.

### Ingédients

- 1 citrouille moyenne
- 1 bol de sucre
- 1 bol de lait en poudre
- 6 œufs frais
- 1 bol de farine avec levure
- ½ bol de sucre pour le caramel
- Du lait de coco

### Préparation

Éplucher la citrouille à l'économe, enlever les graines et la découper en cubes. Faire bouillir la citrouille. Lorsqu'elle est cuite, l'égoutter dans une passoire. Si nécessaire, laisser les cubes de citrouille pendant un quart d'heure dans la passoire pour enlever le maximum d'eau.

Mettre la citrouille bien égouttée dans un saladier, ajouter les six œufs et le sucre. Mélanger le tout.

Ajouter le lait en poudre et remuer.

Ajouter petit à petit le bol de farine en remuant au fur et à mesure.

Le flan se fait cuire au bain-marie. Préparer deux plats s'imbriquant l'un dans l'autre.

Préparer le caramel avec le ½ bol de sucre dans un fond d'eau.

Verser le caramel dans le fond du plat le plus petit.

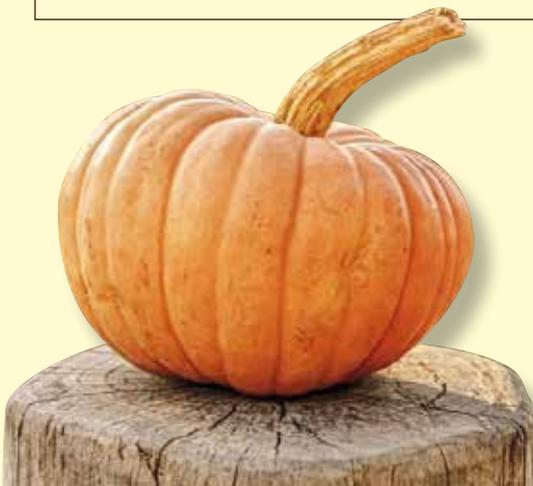
Verser la pâte à flan dessus.

Remplir le moule le plus grand d'eau. Au cours de la cuisson, vérifier qu'il reste suffisamment d'eau. On vérifie la cuisson du flan avec un cure-dents : lorsqu'il ressort presque propre, la cuisson est terminée.

Lorsque le flan a refroidi, le placer au réfrigérateur.

Avant de servir, découper des parts et verser dessus le lait de coco, afin que le flan s'imprègne du lait de coco.

Régalez-vous !



## Le geste du mois

## Eco Citoyen !



CENTRE  
D'INITIATION À  
L'ENVIRONNEMENT

### RÉDUIRE NOS DÉCHETS, POURQUOI ?

Produire moins de déchets, c'est préserver les matières premières utilisées dans la fabrication des objets. C'est aussi limiter les émissions de gaz à effet de serre et agir sur le réchauffement climatique. **PROTÉGEONS LA PLANÈTE !**

Il y a 40 ans, nos parents produisaient deux fois moins de déchets qu'aujourd'hui. Les emballages et le jetable ont peu à peu envahi notre monde. Ses ressources ne sont pourtant pas infinies. **ÉCONOMISONS-LES !**



Réduire ses déchets, cela signifie mieux consommer et moins gaspiller. **C'EST DONC BON POUR NOTRE PORTE-MONNAIE !**

**ENSEMBLE, METTONS NOS POUBELLES AU RÉGIME !**

### AU LIEU DE JETER, JE REVENDS, JE DONNE OU JE RÉPARE

GESTE N°  
2

REVENDRE,  
DONNER OU RÉPARER,  
C'EST 13 KG DE DÉCHETS  
JETÉS EN MOINS  
PAR AN ET PAR  
PERSONNE

C'est cassé ? Ça peut peut-être s'arranger. J'ai le réflexe de réparer ou de faire réparer mon mobilier, ma cafetière, mes appareils électroménagers... au lieu de toujours les racheter neufs. Pour prolonger la durée de vie de mon matériel ou de mes meubles, je les entretiens régulièrement. Et ceux qui ne me servent plus, je les donne ou je les revends, ils peuvent encore être utiles !



# KONIAMBO NICKEL

## TOUS ENSEMBLE,

CONTRIBUONS À ATTEINDRE NOS OBJECTIFS  
POUR UNE ENTREPRISE DE CLASSE MONDIALE



**CHEZ KONIAMBO NICKEL,**  
CHAQUE PERSONNE A SON RÔLE  
DANS NOTRE SUCCÈS



[www.koniambonickel.nc](http://www.koniambonickel.nc)